

LE DEVOIR

Vol. LXXXIX - N° 75

MONTREAL, LE MARDI 7 AVRIL 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

La course folle

S'il y a des ministres qui semblent traîner les pieds, ce n'est certainement pas le cas de la ministre de l'Éducation, Pauline Marois qui, sans se laisser distraire par les appels à la réalité, poursuit les réformes à une cadence essoufflante, sur fond de compressions.

La restructuration scolaire, qui doit être achevée au premier juillet, illustre parfaitement cette course folle. Pris à la gorge, les conseils provisoires s'échangent des écoles à toute vapeur, afin de créer les commissions scolaires linguistiques, pour remplacer les structures confessionnelles traditionnelles. Les franco-protestants se joignent aux commissions francophones, les anglo-catholiques aux commissions de langue anglaise. Le nombre des commissions scolaires passe de 156 à 72.

Plusieurs se rappellent aujourd'hui la mise en garde de l'Association des cadres scolaires en commission parlementaire. «*A vouloir faire trop, trop vite, on risque de mal faire.*» Or, cette crainte s'avère justifiée, du moins dans la grande région de Montréal.

Non pas que le principe soit contesté. Au contraire, tout ce qui grouille dans le milieu scolaire est unanime: le moment est venu de remplacer la religion par la langue. Le problème, c'est la vitesse.

C'est que non seulement la restructuration scolaire entraîne des changements majeurs à d'autres niveaux, par exemple dans le transport scolaire et la création de conseils d'établissement décentralisés, mais elle n'arrive pas seule.



Paule
des Rivières

Les commissaires et gestionnaires doivent gérer d'importantes compressions (200 millions pour la prochaine année), poursuivre le rodage des maternelles à plein temps (que fréquentent 95 000 enfants), établir des services de garde scolaire là où il n'y en a pas, et à moindre coût (avec un ministère qui offre 8 \$ par jour alors qu'il en coûte souvent 11 \$ aux écoles pour garder les enfants), s'adapter au nouveau régime pédagogique. Et, cerise sur le sundae, se préparer à des élections scolaires quelque part en juin.

Cela fait beaucoup. Trop aux yeux de certains, dont fait partie le président du conseil scolaire de Montréal, Jacques Mongeau, qui est aussi président de la commission scolaire Baldwin-Cartier et du conseil provisoire de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Il remarque que «*tout le monde court.*»

M. Mongeau travaille dans le secteur scolaire depuis plus de 25 ans. Des réformes gouvernementales et des parents mécontents, il en a vu beaucoup. Mais, cette fois, il déplore que la question du partage des immeubles ne puisse pas s'échelonner sur une plus grande période. «*On n'a pas le temps d'y penser longtemps.*», observe-t-il.

Des parents, qui envahissent les réunions publiques de commissaires par centaines, pour réclamer de meilleures écoles ou, le plus souvent, pour conserver l'école que fréquentent leurs enfants, se sentent aussi bousculés.

Or, les commissaires n'ont le temps ni de négocier avec les nouvelles administrations scolaires avoisinantes, ni de s'asseoir avec les parents dans le but de trouver des solutions là où les écoles sont trop pleines.

Dans certains quartiers, on l'a dit, la tension s'accroît du fait que les francophones, entassés dans des écoles trop pleines, convoient des écoles à moitié vides, que des clientèles anglophones en déclin considèrent comme leur patrimoine. Le hic, c'est que les parents n'ont pas le temps de se parler. Ils n'ont que le temps de monter aux barricades pour protéger ce qu'ils ont ou réclamer ce qu'ils n'ont pas. Une fois terminé le partage des écoles, les commissions scolaires nouvellement formées devront se partager les édifices administratifs. Et, surtout, s'entendre sur la valeur de tous les bâtiments, selon des critères qu'ils détermineront.

Ensuite, il faudra aussi refaire plusieurs routes scolaires. De plus, même si le transport des écoliers a fait l'objet d'une entente le mois dernier, afin d'éviter des compressions de 70 millions dans ce secteur, tout n'est pas parfait pour autant. Trente des 70 millions doivent provenir des économies résultant de la fusion des commissions scolaires. Mais la majorité des commissions scolaires ne réaliseront pas d'économies cette année. Le gouvernement leur a donc permis d'emprunter la somme qui leur manquera cette année. Et qu'elles devront rembourser, naturellement (le gouvernement paiera les intérêts).

Les commissaires suivent donc un calendrier serré, dicté par la loi. Et ils ont tout intérêt à ne pas trop s'étendre sur les transactions immobilières car ils seront bientôt occupés à assurer leur élection. Le gouvernement a en effet décidé de rompre avec l'habitude de tenir le scrutin scolaire en novembre, pour le placer en juin. Ne reste plus qu'à connaître la date du vote, qui pourrait être le 14 juin.

Les commissaires forment les conseils provisoires ne tiennent donc pas à se mettre les parents-électeurs à dos. Ils sont extrêmement vulnérables à toutes les revendications des parents qui n'hésitent pas à passer un temps fou — «*tout mon temps de parent*», dit l'un d'eux, «*et un peu de mon temps de travail*» — pour éviter ou réclamer des déplacements d'enfants. Cette situation a au moins le mérite de préparer les parents à jouer un plus grand rôle à l'école.

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé.
Max: 12 Min: 0

Québec
Ciel variable.
Max: 8 Min: 3

Détails, page B 5

INDEX

Agenda B 6 Le monde A 5
Annonces B 6 Les sports B 5
Avis publics B 4 Montréal A 3
Culture B 8 Mots croisés B 6
Économie B 2 Politique A 4
Éditorial A 6 Télévision B 7

www.ledevoir.com

AVENIRS

40% des élèves
de 1^{re} secondaire ont eu six
partenaires sexuels, page B 1



MONTREAL

Le tamoxifène peut
prévenir le cancer
du sein, page A 3

ÉCONOMIE

CAISSE
DE DÉPÔT
ET DE PLACEMENT
DU QUÉBEC

Un rendement de
23,4% pour la Caisse
de dépôt, page B 3

Copps s'en va-t-en guerre

La ministre du Patrimoine invite une trentaine de pays
à faire front commun contre l'hégémonie culturelle américaine

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

La ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, profite de son séjour en Europe pour lancer des invitations à ses homologues et autres décideurs en matière de culture à une table ronde à Ottawa les 29 et 30 juin. Le but de l'opération: inciter une trentaine de pays à faire front commun contre la toute puissante hégémonie américaine.

«Les ministres du Commerce se rencontrent à intervalles réguliers à l'OCDE [Organisation de coopération et de dé-

veloppement économique]. Il est temps pour les partenaires culturels de jeter les bases de pareils forums où échanger des idées et nouer des alliances.»

Ont reçu des invitations ou en recevront sous peu: les pays d'Europe et «les pays en pleine phase de démocratisation, comme ceux d'Afrique et d'Europe de l'Est».

La ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, recevra-t-elle aussi son petit carton? Mme Copps soutient que le Québec aura sa place au sein d'un comité parapluie formé des ministres provinciaux.

«Nous traversons pour la première fois de notre histoire

une période où le nombre de langues parlées et écrites diminue. [...] Or, les gouvernements semblent avoir maintenant soit de faire valoir leurs cultures respectives», estime Sheila Copps.

Sheila Copps a participé la semaine dernière à Stockholm à la Conférence sur les politiques culturelles pour le développement sous l'égide de l'UNESCO. Ces jours-ci, elle prend part à Birmingham, en Grande-Bretagne, à une conférence sur l'audiovisuel.

VOIR PAGE A 8: COPPS

Prières pour la solidarité



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DES RELIGIEUSES à l'allure vaguement bizarre se sont jointes hier aux employés de la résidence des Sœurs des St-Noms de Jésus et de Marie qui sont en lock-out depuis la mi-janvier. En fait, elles faisaient partie des quelque 600 personnes participant à la journée «nationale» de contestation de la réforme de l'aide sociale qui ont voulu joindre leur voix à celles des travailleurs. La Coalition contre la réforme de l'aide sociale demande à la ministre Louise Harel d'abandonner son projet de loi et de retourner faire ses devoirs. Nos informations en page A 3.

What does English Quebec want?

Deux candidats,
deux styles opposés dans
la course à la direction
d'Alliance Québec

Il y a un mois, William Johnson annonçait sa candidature à la direction du groupe de défense des droits des anglophones Alliance Québec, dont le congrès aura lieu fin mai. Quelques jours plus tard, l'actuelle présidente, Constance Middleton-Hope, décidait de solliciter un nouveau mandat. En résulte une confrontation au sommet de visions et de styles largement opposés, un peu à l'image d'une communauté divisée par le milieu quant aux leçons à tirer de la grande peur référendaire d'octobre 1995.

JEAN DION
LE DEVOIR

On sait de Bill Johnson qu'il ne fait pas toujours dans la dentelle. Chroniqueur de choc pour la chaîne de journaux Southam (dont *The Gazette*), son franc-parler sur des questions controversées telles la langue et la partition du Québec lui a valu ces derniers mois, alors qu'il s'est fait de plus en plus présent publiquement, bien des admirateurs mais aussi quantité de détracteurs. Ces derniers, dont font partie certains de ses collègues des médias anglophones, ont saisi l'occasion de son passage de l'autre côté de la clôture pour le surnommer *Pit Bill*, le qualifier de «*as phony as a three-dollar bill*», le dépeindre comme le cheval de Troie du Parti Égalité et railler un programme dont on soutient qu'il aura des effets exactement inverses de ceux qu'il prévoit.

Mais l'homme ne s'émue pas. Au contraire. «*À chacune des attaques, je suis ravi, parce que ça suscite un débat*», dit M. Johnson en entrevue. C'est la raison pour laquelle je me suis présenté: il faut que la communauté réfléchisse profondément et en vienne à dire quelles sont ses

«Si le diable
lui-même
parle anglais
au Québec, il
a sa place à la
tête d'Alliance
Québec», dit
Bill Johnson

VOIR PAGE A 8: ALLIANCE QUÉBEC

Le grand dérangement

...ou comment on déménage 10 millions de livres

Que ceux qui déménagent le 1^{er} juillet prochain se comptent chanceux. Imaginez si vous aviez à déplacer pas moins de 10 millions de livres et 350 000 périodiques: de quoi remplir une étagère bien tassée qui irait de Montréal à Ottawa! C'est le grand déménagement qui s'organise pourtant ces jours-ci à la Bibliothèque nationale de France et qui durera dix mois.

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Construite sur la rive gauche de la Seine par François Mitterrand, dans le quartier Tolbiac, celle qu'on surnomme la «Très Grande Bibliothèque» (TGB) n'est encore qu'une coquille à peu près vide. Seules les salles grand public donnent accès à 400 000 ouvrages, des acquisitions récentes pour la plupart. On s'apprête à y multiplier par 25 le nombre de livres puisqu'elle accueillera bientôt toutes les collections imprimées de l'ancienne Bibliothèque nationale, située rue de Richelieu, ainsi qu'un million de documents audiovisuels.

Planifiées à partir de 1991, les grandes manœuvres ont commencé il y a deux semaines et dureront dix mois. Tout a débuté le 16 mars alors que les premiers camions se sont approchés vers 8h du matin de la rue de Richelieu. Pour maintenir les salles de lecture en fonction, il a fallu pratiquer une ouverture dans l'une des grandes fenêtres du premier étage par où passeront une partie des 40 000 colis destinés à Tolbiac.

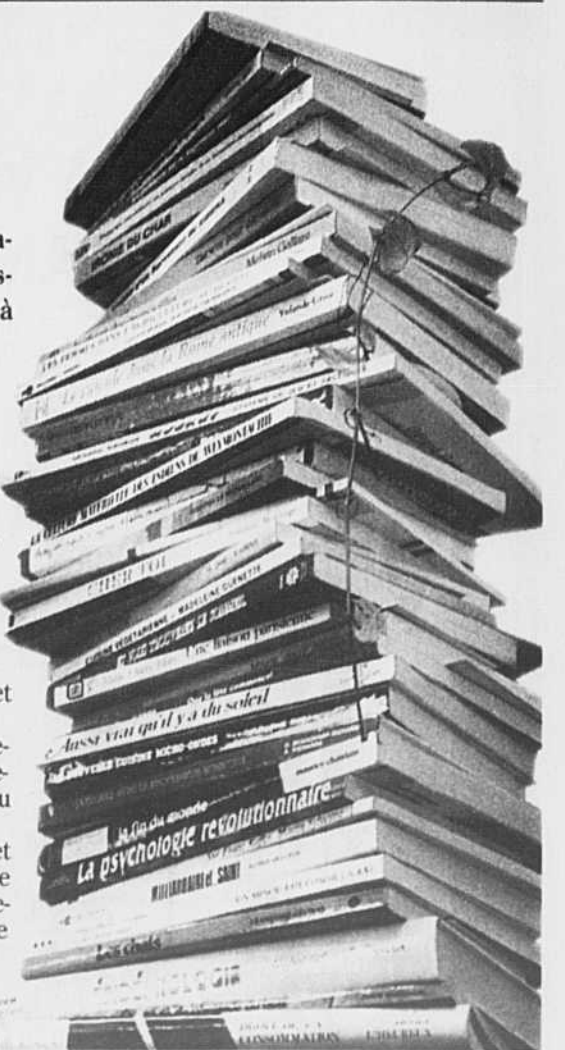
Dans toute cette paperasse, on trouve aussi bien une

Bible de Gutenberg (1452), plusieurs milliers d'incunables (ouvrages imprimés avant 1500), que des éditions rares d'à peu près tout ce qui se publie en français.

Pas question, donc, d'égarer quelques pages en chemin. Confiée à la société Demepool Bretagne déménagements, l'opération de près de 10 millions de dollars obéit à des règles strictes réglées comme une partition musicale. La société a spécialement conçu des armoires sur roulettes, à l'épreuve de la chaleur, du feu et des vibrations.

Tout commence vers 8h du matin, alors que les premières boîtes sont remplies selon un ordre strict, parfaitement réglé sur ordinateur. On en remplira ainsi 40 000 au rythme de 150 à 200 par jour.

Elles contiennent chacune 500 m linéaires de livres et sont soigneusement scellées, étiquetées par un code-barre et acheminées vers l'un des camions sécuritaires qui feront 1200 fois la navette entre les deux rives de la Seine avant la fin de l'opération, au début de 1999. Une fois remplis, les camions sont à leur tour scellés. Ne por-



VOIR PAGE A 8: LIVRES

LE DEVOIR

MONTREAL

Journée d'opposition contre la réforme Harel

Le ton durcit face au PQ

LE DEVOIR ET LA PRESSE CANADIENNE

Le Parti québécois risque de payer cher sa réforme de l'aide sociale: un million d'électeurs du Québec sont des assistés sociaux et des pauvres qui pourraient bien se mêler de la prochaine campagne électorale, averti hier Jean-Yves Desgagnés, coordonnateur de la Coalition contre la réforme de l'aide sociale.

A l'occasion d'une journée «nationale» de contestation de la réforme de l'aide sociale, dont le projet de loi est actuellement à l'étude devant l'Assemblée nationale, M. Desgagnés a dénoncé surtout deux mesures pronées par la ministre Louise Harel: l'obligation faite aux jeunes de 18 à 24 ans de participer à des mesures d'employabilité et la saisie d'une partie de la prestation d'un assisté social en défaut de paiement de son loyer.

«La Coalition est en mode pré-électoral. On va être présent lors de la prochaine élection si rien ne change. Les pauvres ont été un enjeu important lors de ce scrutin», a indiqué M. Desgagnés dans une entrevue à la Presse Canadienne.

Hier, des groupes communautaires avaient suspendu leurs activités habituelles et s'étaient réunis dans plusieurs villes du Québec pour disséquer le projet de loi et en analyser les conséquences.

Un tour de ville

À Montréal, la journée a mobilisé plusieurs centaines de personnes en colère contre le projet de loi. Selon Jean-Pierre Wilsey du Mouvement communautaire montréalais, quelque 250 personnes se sont donné rendez-vous à une assemblée publique au Centre Saint-Pierre avant de se joindre aux 350 autres pour faire le tour de la ville à bord de la quinzaine d'autobus de la «caravane anti-pauvreté». Celle-ci s'est arrêtée à la résidence des Sœurs des St-Noms de Jésus et de Marie où les travailleurs sont en lock-out depuis la mi-janvier, et aussi au Centre travail Québec de la rue Ontario.

Plus de 180 groupes communautaires montréalais ont participé à la journée d'étude, à la grande satisfaction des organisateurs qui estiment avoir atteint leurs objectifs. D'autres



La journée d'opposition à la réforme de l'aide sociale a mobilisé des centaines de personnes hier à Montréal. Des manifestations semblables ont eu lieu un peu partout au Québec.

actions sont prévues dans les prochaines semaines avant que le gouvernement n'adopte le projet de loi. Jean-Pierre Wilsey précise que la Coalition ne demande pas d'amendements au projet de loi, elle exige purement et simplement son retrait pour que la ministre Louise Harel retourne faire ses devoirs.

Ailleurs en province, quelque 200 personnes étaient regroupées au sous-sol de l'église Saint-Roch de Québec, tandis qu'à Jonquière, des manifestants ont brûlé des copies du projet de loi 186 sur l'aide sociale pour aller en porter les cendres au bureau du député de Jonquière, qui est le premier ministre Lucien Bouchard.

Les organismes communautaires ont été invités à «participer» aux activités de financement que les députés

du Parti québécois vont tenir au cours des prochaines semaines. La nature de cette participation demeure inconnue mais les ministériels pourraient avoir de mauvaises surprises.

Griefs

Le premier grief de la Coalition contre la réforme de l'aide sociale, c'est l'obligation qui sera faite aux jeunes de 18 à 24 ans de participer à un programme de réinsertion.

Ces jeunes devront reprendre leurs études, faire des stages en milieu de travail ou effectuer des travaux communautaires, sous peine de voir leur prestation mensuelle réduite de 150 \$ par mois.

M. Desgagnés a fait valoir que jamais le gouvernement ne pourra fournir de telles mesures en quantité suffisante pour satisfaire les 37 700

jeunes admissibles. À cet égard, il rappelle qu'en 1996, seulement 12 200 places étaient disponibles pour les jeunes qui voulaient améliorer leur employabilité. De fait, on n'a pu satisfaire que 32,6 % des demandes.

De plus, la Coalition a noté qu'obliger les jeunes à participer à un tel programme n'est pas une approche efficace. «Des personnes moins motivées participeront pour éviter des sanctions et enlèveront des places à des personnes plus motivées», a dit M. Desgagnés.

Par ailleurs, les dispositions de la réforme par lesquelles une partie de la prestation pourra être retenue pour non-paiement du loyer soulèvent des inquiétudes. Ces dispositions pourraient même aller à l'encontre du Code de procédure civile qui interdit la saisie de biens minimaux essentiels, estime M. Desgagnés.

Le tamoxifène peut prévenir le cancer du sein

700 Montréalaises ont pris part à une vaste étude nord-américaine

Une grande pas vient d'être franchi dans la lutte contre le cancer du sein. Le tamoxifène, déjà utilisé pour combattre les tumeurs, peut prévenir l'apparition de cette maladie qui touchera 1,5 million de femmes en Amérique en l'an 2000. Mais des voix se font entendre contre les effets secondaires provoqués par ce produit.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Des chercheurs américains et montréalais viennent de découvrir qu'un médicament connu depuis 20 ans, mais controversé, peut prévenir de façon spectaculaire le cancer du sein chez des femmes en bonne santé, en réduisant de près de moitié le risque de développer une tumeur.

Les résultats de cette vaste étude, menée dans 30 hôpitaux en Amérique, auprès de 13 388 femmes, dont 700 à Montréal, révèlent une réduction de 45 % des cas de cancers chez les patientes qui ont reçu le tamoxifène plutôt qu'un simple placebo.

Hier, les D^r André Robidoux, du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et Robert Margolese, de l'Hôpital général juif, visiblement comblés par ces résultats, ont expliqué que les résultats de l'étude ont été dévoilés 14 mois plus tôt que prévu, en raison de l'efficacité du tamoxifène à prévenir le cancer. «C'est la première fois de l'histoire que nous trouvons un médicament qui peut réduire le risque de développer le cancer. C'est un premier pas qui ouvre une porte extraordinaire. Peut-être pourra-t-on un jour éliminer la maladie en la prévenant?», espère le D^r Robidoux.

En fait, parmi les patientes qui ont reçu le tamoxifène, seulement 85 ont développé une masse cancéreuse dans un sein, comparativement à 154 chez celles qui recevaient un placebo. Concrètement, on estime que le médicament a permis à 69 femmes d'échapper à la maladie. Les participantes devaient être à risque de développer un cancer, notamment parce qu'elles avaient plus de 60 ans, ou parce qu'un parent proche a souffert d'un cancer du sein.

Toutefois, le tamoxifène fait toujours l'objet de vives critiques parmi certains groupes de femmes, notamment en raison de ses effets secondaires non négligeables. Dans cette étude, on a noté un nombre accru de cancer de l'utérus (0,3 % plutôt que 0,1 %) et des embolies pulmonaires chez les femmes âgées de plus de 60 ans.

Malgré ce bémol, les médecins af-

firmant que ces effets secondaires ne permettent pas de conclure que le médicament est dangereux.

«Nous connaissons ces risques. Ils sont limités car le risque de développer un cancer de l'utérus ou des effets secondaires est un inconvénient beaucoup moins important, si l'on met dans la balance le fait d'avoir une chance sur deux de développer un cancer du sein», soutient le D^r Robert Margolese, de l'Hôpital général juif.

Par ailleurs, ce dernier croit que ces effets secondaires ne sont pas pires que ceux causés par la pilule contraceptive ou l'œstrogène donné aux femmes ménopausées puisque le médicament s'apparente à une hormone. Malgré ces résultats mirobolants, les médecins conviennent qu'on ne peut administrer du tamoxifène à toutes les femmes jugées à risque, notamment celles de plus de 60 ans.

«Je me suis sentie protégée»

Lyse Guimond, qui a religieusement pris ce médicament pendant cinq ans, après que sa fille fut morte d'un cancer, est réjouie de ces résultats. «J'ai voulu faire ma part en participant à cette étude. Je me suis sentie protégée», dit cette femme de 65 ans. Une autre participante montréalaise, Lise Pariseau, âgée de 62 ans, s'est dite soulagée d'apprendre, hier matin, qu'elle recevait le tamoxifène depuis cinq ans. «Je n'ai tellement pas eu d'effets secondaires, dit-elle, que j'étais convaincue d'être dans le groupe placebo.»

Même si cette recherche risque d'intéresser bien des femmes inquiètes, le traitement préventif au tamoxifène n'est aujourd'hui disponible que dans le cadre de protocoles de recherche.

Très prochainement, les équipes du CHUM et de l'Hôpital général juif amorceront une nouvelle étude clinique qui visera cette fois à voir si un autre médicament, entraînant moins d'effets secondaires, peut prévenir tout autant le cancer du sein. Les femmes désireuses d'y participer peuvent s'inscrire en composant le 849-SEIN. Le cancer du sein fait encore 4000 victimes chaque année au Québec, dont le tiers en décéderont.

Commission d'enquête sur la Sûreté du Québec

L'inspecteur-chef Turcotte essuie des reproches

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

L'inspecteur-chef Jean-Claude Turcotte de la Sûreté du Québec a eu à répondre, hier, de l'enquête menée sur les policiers Bernard Arseneault, Louis Boudreau et Hilaire Isabelle qui, après avoir examiné les bavures policières commises dans l'affaire Matticks, ont été reconduits à la porte du quartier général de la SQ en raison de leur présumé manque de loyauté.

«On a affaire à des officiers de la SQ que l'on rencontre dans le cadre d'une enquête. Ce ne sont pas des bandits mais des officiers de la SQ, ils savent que nous enquêtons sur un dossier important, que nous sommes mandatés par le directeur.

«Je ne suis pas pour commencer à suspecter que tout le monde en veut aux trois officiers du comité ad hoc [Arseneault, Boudreau et Isabelle] et qu'ils vont les noircir. Ce n'est pas le sentiment que j'ai dans cette enquête. Les gens répondent à nos questions», a soutenu l'officier Turcotte en réponse à une question de l'avocat des trois enquêteurs, Jean Keable.

Celui-ci a reproché au témoin Turcotte d'avoir jeté pas mal de ses notes d'une part et de ne pas avoir vérifié, par la consultation de leurs notes personnelles, si ce que lui disaient les policiers qu'il interrogeait était bien ce qui s'était passé.

Dans le cas du directeur général adjoint Gilles Falardeau qui supervisait l'enquête de MM. Arseneault, Boudreau et Isabelle, M. Turcotte a dit avoir constaté que M. Falardeau se référait parfois à des documents pour répondre à ses questions mais a dit qu'il n'avait pas cherché à mettre la main dessus.

«On voulait ses explications», a-t-il indiqué.

M^r Keable a laissé entendre que la consultation des notes de M. Falardeau aurait pu être grandement

utile pour appuyer ou rejeter les affirmations de MM. Arseneault, Boudreau et Isabelle voulant que la direction de la SQ ait refusé, en novembre 1995, de fournir de l'aide supplémentaire pour que leur enquête sur l'affaire Matticks puisse se poursuivre.

«Il est surprenant de voir à quel point les enquêteurs Gilles Bouchard et Jean-Claude Turcotte ne semblent pas, à première vue, avoir creusé très fort pour vérifier la validité des allégations faites par MM. Arseneault, Boudreau, Isabelle», a commenté M^r Keable.

«Qu'est-ce que ces enquêteurs ont fait, que devaient-ils faire? Étaient-ils simplement la courroie de transmission de la volonté du directeur général [Serge Barbeau] et du directeur général adjoint [Gilles Falardeau] afin qu'une plainte soit portée, a demandé M^r Keable.

«Ont-ils creusé? Ont-ils vérifié ou ont-ils simplement pris la version de M. Barbeau et essayé de la valider d'un bout à l'autre», a-t-il lancé.

Pour sa part, le commissaire André Perreault a demandé au témoin pour quelle raison il s'était contenté de la version fournie par MM. Barbeau et Falardeau sur ce qui s'était passé pour que les policiers qui menaçaient de ne pas participer à l'escouade Carcajou changent d'idée.

MM. Arseneault, Boudreau et Isabelle soutenaient pour leur part que les policiers enquêteurs avaient obtenu l'assurance qu'un point final serait bientôt mis à l'enquête sur l'affaire Matticks.

M. Turcotte a assuré que MM. Barbeau et Falardeau avaient démenti cette affirmation. Il a dû reconnaître quelques instants plus tard qu'ils n'étaient pas présents à cette réunion et que c'est plutôt le directeur général adjoint aux enquêtes criminelles qui avait parlé aux policiers enquêteurs.

M. Turcotte n'a pas interrogé M. Dupré à ce propos.

Le commissaire Perreault a signalé

au témoin Turcotte que M. Dupré avait, dans son témoignage devant la commission Poitras, indiqué clairement qu'il avait donné l'assurance aux policiers enquêteurs que l'enquête interne sur les Matticks était terminée,

comme la direction de la SQ lui avait demandé de dire.

«Vous me l'apprenez», a dit l'inspecteur-chef Turcotte.

Le témoignage du policier Louis de Francisco commence aujourd'hui.

Le féminisme et après...

Venez rencontrer
Pascale Navarro
(du magazine Voir) qui
s'entretiendra avec
Gilles Lipovetsky,
auteur de

La troisième femme

le mercredi 8 avril
de 17h00 à 19h00

à la librairie Gallimard

3700 boul. St-Laurent à Montréal
tél : 499-2012

Gilles Lipovetsky

a publié aux éditions Gallimard

L'Ère du vide (folio essais)

L'Empire de l'éphémère (folio essais)

Le Crépuscule du devoir (NRF essais)



La fromagerie HAMEL
4 MAGASINS À VOTRE SERVICE
272-1161
WWW.HAMEL.QC.CA

plus de 400 variétés de fromages!
Traiteur — dégustations

NOUVEAUTÉ
POUR UNE QUESTION DE VIES OU DE MORTS
Listes d'attente - urgences :
quoi savoir/quoi faire

Jacques Chaoulli, M.D.
144 pages, 15 \$

Le docteur Jacques Chaoulli est connu au Québec pour sa grève de la faim qui aura duré trente jours. Il est présentement devant les tribunaux afin de briser le monopole de l'État dans la santé, une première au Canada. Médecin et titulaire d'une maîtrise en sciences de l'éducation, il guide ici le lecteur avec le souci de la pédagogie.

«Avant de pouvoir passer, on aura le temps de crever.» Aujourd'hui, dans la santé, cette chanson est devenue une rengaine. Pour une question de vies ou de morts, l'auteur s'adresse à tous ceux qui ont envie de savoir quoi faire, quand ça presse, pour passer plus vite et sauver sa peau. L'auteur démontre aussi comment d'autres pays comparables au Canada ont réussi à éliminer leurs listes d'attente, sans dépenser plus que nous et, surtout, sans tomber dans le piège du modèle américain.

Siège social :
GUÉRIN, éditeur ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone : (514) 842-3481
Télécopieur : (514) 842-4923
Adresse Internet :
<http://www.guerin-editeur.qc.ca>

LE DEVOIR

POLITIQUE



Jean Charest saluant son personnel, hier, à la permanence du Parti libéral à Montréal, en présence d'une affiche de Daniel Johnson. On reconnaît au deuxième plan le président du PLQ, Jacques Lamoureux.

Officiellement candidat à la direction du PLQ

Charest semble tenir à des élections générales

Jean Charest est officiellement devenu candidat à la course à la direction du Parti libéral en remettant, hier, son bulletin de candidature. Il en a profité pour demander au gouvernement Bouchard de tenir des élections générales, plutôt que des élections complémentaires dans la circonscription laissée vacante par le départ de Monique Simard. Pendant ce temps, le ministre des Finances Bernard Landry ne s'est pas gêné pour répliquer à Charest quand celui-ci a prétendu que la tenue de référendums a ralenti l'économie du Québec par rapport à celle de l'Ontario.

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Même si Monique Simard doit libérer sous peu son siège de députée de Laprairie, Jean Charest semble plus intéressé par une élection générale que par une élection complémentaire.

«Si on doit avoir des élections, ça doit être des élections générales», lançait hier celui qui est maintenant officiellement candidat à la direction du Parti libéral du Québec.

C'est en effet hier que M. Charest a officiellement déposé son bulletin de mise en candidature aux bureaux du PLQ. Comme le veulent les règles du parti, il y a joint son curriculum vitae, une photo et un chèque au montant de 5000 \$. De plus, il devait avoir recueilli 25 signatures de

membres du PLQ pour chacune des 12 régions du Québec. M. Charest a également rencontré les employés de la permanence du parti à Montréal.

Après s'être prêté à ces formalités, il a réitéré son appel au premier ministre Lucien Bouchard de tenir des élections générales dès cet automne, puisque M. Bouchard avait déjà évoqué cette possibilité avant que M. Charest ne devienne candidat du PLQ.

Il n'a pas directement affirmé qu'il n'était pas intéressé par le siège de la députée de Laprairie Monique Simard, qui compte démissionner, mais il a tout de suite redemandé des élections générales. Maintenant qu'il est officiellement candidat au leadership, il prendra «le chemin des régions» pour connaître les priorités des Québécois.

Il est pour le moment seul candidat en liste, mais affirme qu'il ne détesterait pas avoir de l'opposition. «Il reste beaucoup de jours avant le 30 avril [date limite pour les mises en candidature]. S'il y a quelqu'un, tant mieux. Il y aura une course au leadership et on fera les étapes. Ce n'est pas une mauvaise chose.»

Au plan constitutionnel, M. Charest a défendu de nouveau la Déclaration de Calgary, y voyant «un signal très positif de l'Ouest du pays envers le Québec».

Il n'est guère allé plus loin, si ce n'est pour dire que pour permettre au Québec de réintégrer le giron constitutionnel, il fallait d'abord «mettre la table», mettre en place les conditions nécessaires à cette réintégration. «Depuis 1981-82, il y a une affaire qui a été laissée en suspens et qu'il faudra régler.» Pour le reste, «nous traverserons le pont quand nous serons rendu à la rivière», a simplement affirmé M. Charest.

Virulente sortie de Landry contre Charest

Le candidat à la direction du PLQ «tire dans le dos de l'économie du Québec avec des fadaises»

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Jean Charest fait des «affirmations grossières», selon Bernard Landry, quand il prétend que la tenue de référendums a ralenti l'économie du Québec par rapport à celle de l'Ontario.

Le vice-premier ministre et ministre de l'Économie et des Finances Bernard Landry a répliqué au candidat à la direction du Parti libéral du Québec hier, lorsqu'il s'adressait aux membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. M. Landry a accusé Jean Charest de «tirer dans le dos de l'économie du Québec avec des fadaises» et de ne pas dire la vérité aux Québécois.

M. Landry n'a à aucun moment nommé Jean Charest, mais les attaques du ministre le visaient directement.

«Ceux qui commencent leur carrière politique au Québec en disant que l'économie ne va pas bien parce qu'on a des référendums font des affirmations grossièrement erronées et qu'aucun chiffre ne soutient. Les chiffres soutiennent même le contraire», s'est exclamé M. Landry.

Le ministre des Finances et de l'Économie s'est lancé dans une démonstration de ces écarts de chômage et d'investissements, reculant jusqu'au cumul des premières statistiques, en 1946.

Selon lui, les écarts de taux de chômage entre le Québec, l'Ontario et le Canada demeurent sensiblement les mêmes depuis 1946. La situation «s'est même améliorée depuis quelques années», ce qui fait qu'on ne peut évoquer la tenue de référendums sur la souveraineté en 1980 et 1995 au Québec pour expliquer cet écart, proteste-t-il. L'écart de taux de chômage le plus important entre le Québec et

l'Ontario a été enregistré en 1988, sous Robert Bourassa — il était de 4,4 % — soit hors des périodes référendaires, ajoutait M. Landry. «Est-ce qu'un esprit rationnel et sérieux qui décide de faire carrière au Québec et qui se lance dans l'arène politique peut commencer à faire son métier avec une telle affirmation grossière?», demandait encore M. Landry.

Dans de précédents discours, M. Landry avait déjà expliqué cet écart de développement notamment par le Pacte de l'automobile qui, historiquement, avait favorisé l'Ontario aux dépens du Québec.

Paradoxe

Dans son discours, M. Landry s'est dit outré par ce qu'il appelle «le paradoxe québécois».

«Le paradoxe québécois m'est devenu viscéralement insupportable. Nous avons tout pour réussir» et pourtant, le taux

de chômage reste élevé, le Québec est encore endetté et les Québécois sont les plus taxés des Canadiens.

Il a réitéré son engagement d'atteindre le déficit zéro d'ici l'exercice budgétaire 1999-2000 pour retrouver une marge de manœuvre.

Par ailleurs, le vice-premier ministre a réitéré sa confiance de gagner un éventuel référendum et n'a pas semblé s'inquiéter des sondages démontrant qu'une majorité des Québécois n'en veut pas. Vendredi dernier, le premier ministre Lucien Bouchard avait affirmé qu'il fallait des conditions gagnantes pour tenir un référendum et d'abord, que la population en souhaite un. M. Landry a soutenu que dans les huit ou dix mois qui avaient précédé le référendum de 1995, «les gens ne voulaient pas de référendum, mais le jour du référendum, ils sont allés voter à 95 %, ont donné 50 % pour le OUI et les francophones 60 %».

Camps D'été

Immersion dans les nouvelles technologies de l'image

CAMP DE JOUR CYBERMONDE Bell présente **ATELIERS MULTIMEDIA**

Pour les 8-14 ans 29 juin au 14 août Pour adultes 29 juin au 28 août

85 rue St-Paul ouest, Vieux Montréal 849-1887

CAMP MUSICAL DE LANAUDIÈRE

Pour filles et garçons 9 à 17 ans
Lac Priscault, St-Côme

4 sessions : 28 juin au 22 août 1998
Fernand Lindsay, C.S.V., directeur musical

- Musique instrumentale
- Chorale et orchestre
- Musique de chambre
- Auditions musicales dirigées

C.P. 44, Joliette J6E 3Z3 Télécopieur: (514) 755-4385 Tél.: (514) 755-2496

Vous voulez que vos enfants soient bilingues?

AU CAMP ANGLOFUN: ILS APPRENDRONT
AU CAMP ANGLOFUN: ILS S'AMUSERONT

Pour plus de renseignements, Tél.: (514) 297-3717 — Fax: (514) 297-3374
Internet : <http://www.anglofun.qc.ca> Courriel élect.: anglofun@interlinx.qc.ca

CENTRE D'ÉQUITATION SANS SOUCI INC.
CAMP BILINGUE

- Camp d'été d'équitation pour les 8-17 ans
- Fins de semaines d'équitation au printemps et à l'automne
- Leçons d'équitation pour les adultes commençant en avril

UN PARADIS POUR LES AMATEURS DE CHEVAUX
350 acres de paysage magnifique
30 km au sud de Montréal • 30 ans d'expérience

PORTES OUVERTES CHAQUE FIN DE SEMAINE
1185 route 209, Ste-Clotilde, Qué. J0L 1W0 (514) 826-3772

The Horse People Inc.
Élégant...Sélect...Spécialisé

Cet été, offrez à votre enfant le camp d'été qui fera toute une différence... The Horse People Inc. dispose d'équipements à la fine pointe. Personnel entraîné et certifié à raison d'un moniteur pour 3 campeurs; participants de provenance internationale; niveaux d'équitation allant de débutant à avancé; excellente programmation, soins hors-pair, environnement proactif.

Portes ouvertes chaque fin de semaine

Wendover, Ontario K0A 3K0 Adresse Internet : www.camp.ca/horsepeople
E-Mail : horsefun@fox.nstn.ca Fax (613) 673-4787 Tél. (613) 673-5905

Brochure & vidéo disponibles sur demande Accrédité par OCA, CCA, ACA

je choisis la «Grande Aventure... en Anglais!»

CAMP D'IMMERSION TOTALE EN ANGLAIS

POUR LES JEUNES DE 7 À 17 ANS
LAC KÉNOGAMI, SAGUENAY/LAC-ST-JEAN

(418) 693-0343 **ANGLIAN** Télécopieur
1-800-Anglian L'ÉCOLE DE LANGUES (418) 693-8165

Camp musical d'été de Montréal

Camp de jour pour les 8 à 17
niveaux débutant à avancé

info : 343-7512

Camp informatique pour les 9 - 12 ans

Une expérience unique en son genre sur un site enchanteur.
28 JUIN AU 31 AOÛT

Camps d'une durée de 5 jours. Maximum 10 jeunes par semaine
BASE DE PLEIN AIR STE-ÉMILIE www.ccse.qc.ca 1-800-859-0643

IMMERSION ANGLAISE POUR ADOLESCENTS 14 À 17 ANS

4 destinations disponibles: Toronto ou Vancouver 2385 \$
Calgary 2295 \$
Hawaï 2700 \$

Apprendre une langue tout en s'amusant

(Comprend 4 semaines de cours et hébergement en milieu familial, 84 repas, activités et visites touristiques)

Demandez notre brochure gratuite

VOYAGES TOUR ÉTUDIANT Québec: (418) 835-3336 Mtl: (514) 874-9156 1-800-463-2265

Wonderful Summer!

ACCREDITÉ OCA / CCA

- PROGRAMMATION COMPLÈTE
- EXCURSIONS EN CANOT
- APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS
- PROGRAMME DE FORMATION

LE CAMP INTERNATIONAL POUR FILLES ET GARÇONS DE 6 À 17 ANS

- SESSIONS DE 10 JOURS, 3 ET 6 SEMAINES
- SERVICE D'AUTOBUS DE MONTRÉAL ET OTTAWA
- POUR RECEVOIR NOTRE DÉPLIANT ET UNE LISTE DE RÉFÉRENCES DU QUÉBEC:

(416) 483-3172
SITE WEB : WWW.WABIKON.COM
COURRIER ÉLECTRONIQUE : INFO@WABIKON.COM

centre IMMERSION ANIMATION 3D

COURS SEMI-PRIVÉ D'OPTIMISATION 3D

Semaine intensive: 875\$
17 ans et + **Dès mai 1998**

INSCRIPTIONS: 514-288-3447
www.nad.qc.ca

UNE CARRIÈRE ANIMÉE VOUS ATTEND!

Camp Musical Accord Parfait
Lac Trois-Saumons, Chaudière-Appalaches

Pour jeunes musiciens, débutants, intermédiaires ou avancés de 6 à 17 ans
Le judicieux mélange de musique et d'activités de plein air!

Information et dépliants: (418) 529-5323
Sans frais: 1-888-699-9091
www.mediom.qc.ca/~cmapi/

Depuis 34 ans **EN 1998, ON CHANGE D'AIR!**

STANSTEAD COLLEGE
SÉJOUR LINGUISTIQUE EN ANGLAIS
OÙ VOS ENFANTS APPRENDRONT-ILS L'ANGLAIS?

Stanstead College offre un stage d'anglais de trois semaines du 5 au 25 juillet dans les Cantons de l'Est, près de la frontière américaine.

SÉJOUR LINGUISTIQUE EN ANGLAIS, Stanstead College, Stanstead, Québec J0B 3E0
Téléphone: (819) 876-7891, poste 246 Télécopieur: (819) 876-5392
Courriel électronique: summer.school@stanstead.qc.ca
<http://www.stanstead.qc.ca/scia/main.html>

CAMP SPORTIF DE JOUR
Séjour jeunesse

Du 29 juin au 21 août
pour les 6 à 14 ans

Activités aquatiques, escalade, escrime, gymnastique, sports de raquette, tir à l'arc, etc.

Info : 343-6150
Inscription : 343-6160

Pour réservation publicitaire, contacter Micheline Ruelland
au 985-3322

LE DEVOIR

LE MONDE

Risque de gel avec l'Allemagne

Eltisine doit nationaliser le butin de l'armée rouge

CHRISTOPHE BEAUDUFE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Boris Eltsine, contraint par la Cour constitutionnelle, va devoir promulguer à son corps défendant une loi déclarant «*propriétés russes*» les biens culturels saisis par l'Armée rouge en Allemagne pendant la guerre, au risque de froisser une nouvelle fois le gouvernement allemand.

Votée à l'origine par le Parlement russe au printemps 1997, cette loi avait provoqué la fureur de l'Allemagne, qui s'efforce depuis 1991 de négocier la restitution de ce fabuleux trésor de guerre, composé d'au moins 200 000 œuvres d'art — dont le *Trésor de Priam* —, de deux millions de livres rares et de trois kilomètres d'archives.

La décision rendue hier par la Cour constitutionnelle n'est cependant qu'une nouvelle étape d'une bataille juridique et politique qui dure depuis plus d'un an. Les milieux nationalistes ont notamment fait du butin de l'Armée rouge l'un de leurs principaux chevaux de bataille ces derniers mois. Aux termes de la loi, adoptée en février 1997, les biens culturels saisis ont été transformés en «*propriété de la Fédération de Russie*», considérés comme «*compensations des dommages causés à l'héritage culturel*» de l'URSS pendant la guerre.

Boris Eltsine, soucieux de ne pas fâcher son «*ami*» le chancelier Helmut Kohl, avait immédiatement fait usage du droit de veto que lui confère la constitution pour refuser de signer le texte. En avril et mai 1997, le Parlement — dominé par les communistes et les nationalistes — avait toutefois surmonté le veto présidentiel, à la majorité requise des deux tiers des voix, dans chacune des deux chambres. Devant le refus du président de promulguer la loi, le parlement a finalement saisi la Cour constitutionnelle, qui a donc rendu son verdict hier.

Mais une autre plainte, déposée cette fois par Boris Eltsine lui-même, est déjà sur le bureau des juges constitutionnels. Le chef de l'Etat conteste en effet certains points de procédure du vote du Parlement, et espère ainsi faire annuler la loi controversée.

La plainte déposée par le président devrait être examinée dans les six prochains mois, a indiqué un porte-parole de la Cour constitutionnelle hier. «*Le président est aujourd'hui obligé de promulguer la loi, mais la Cour pourrait ensuite décider que la procédure de vote était illégale et invalider le texte*», a précisé ce porte-parole. Le Kremlin estime notamment que ce texte est incompatible avec les engagements internationaux de la Russie. Une position partagée par l'Allemagne.

«*La position allemande n'a pas changé*», a déclaré hier à l'AFP un porte-parole de l'ambassade d'Allemagne à Moscou, Thomas Pfanne, nous espérons que la Douma va considérer avec un peu plus d'attention la situation selon les normes du droit international public.»

Alors que l'URSS avait affirmé pendant des décennies qu'il n'y avait dans les caves du Kremlin ou des musées russes aucun «*trophée de guerre*», la Russie nouvelle a peu à peu exhumé au grand jour des tableaux et des pièces disparus, dans des expositions qui ont provoqué d'abord la stupeur, puis l'irritation des Allemands. Le joyau du butin de l'Armée rouge est le «*Trésor de Priam*», exhumé en 1873 sur le site présupposé de la ville de Troie, et emporté d'Allemagne par les Soviétiques. Cette loi ne lèse pas que l'Allemagne. Certaines œuvres viennent d'Italie, de France, de Hongrie, d'Autriche, de Bulgarie, de Finlande ou de Roumanie.

CHINE

La peine de mort pour un trafic de femmes et d'enfants

AGENCE FRANCE-PRESSE

Pékin — 52 personnes ont été condamnées, dont sept à la peine capitale, pour avoir enlevé, violé et vendu 112 femmes et enfants dans la province du Fujian (sud-est), ont indiqué hier les autorités chinoises.

Selon un responsable de la Cour intermédiaire de Quanzhou, deux inculpés ont été condamnés à la prison à perpétuité et 43 autres à des peines de prison variant entre 18 mois et 15 ans. 18 des condamnés ont fait appel du jugement rendu mardi dernier, a déclaré M. Lin, du bureau de recherches de la Cour. Selon le journal *Sing Tao* de Hong Kong, les condamnations ont été prononcées au cours d'un rassemblement public dans le district d'Anxi d'où étaient originaires la plupart des membres de la bande.

Il s'agit, précise le quotidien, du cas le plus important de trafic humain connu à ce jour en Chine. La bande, dirigée par trois frères, a également violé 13 femmes, dont cinq ont ensuite tenté de se suicider. Deux d'entre elles y sont parvenues. 110 femmes et deux adolescents (un garçon de 16 ans et une fille de 14 ans), originaires des provinces pauvres du Guizhou (sud-ouest) ou du Guangxi (sud), étaient vendus dans le Fujian, province côtière relativement plus riche, pour des prix allant de 1.700 à 3.300 yuans (202 à 393 dollars). Le trafic s'est étalé entre 1991 et 1995.

Selon M. Lin, le réseau a été démantelé à la suite de la fuite de plusieurs femmes qui ont porté plainte contre leurs ravisseurs, obligeant la police à ouvrir une enquête. Selon M. Lin, la plupart des victimes ont retrouvé leur famille, mais certaines femmes ont préféré rester au Fujian avec leur mari plutôt que de retrouver leur province d'origine. Dans deux cas, les femmes ont été enlevées par de propres membres de leur famille, a-t-il ajouté.

Les cas de traite de femmes et d'enfants font surface épisodiquement dans la presse officielle chinoise. Les femmes sont habituellement vendues à des paysans pauvres de villages reculés d'où les jeunes filles ont tendance à choisir l'exil vers les villes riches du sud et de l'est du pays.

L'achat d'une femme enlevée peut en outre s'avérer moins cher que le paiement d'une dot à la famille de la mariée. Les enfants, particulièrement les garçons, sont adoptés de force par des couples ne pouvant avoir d'héritier.

En septembre 1996, le ministère de la Sécurité publique avait indiqué que 88 700 femmes et enfants enlevés avaient été libérés entre 1991 et 1995. La police avait à cette occasion démantelé 32 000 bandes de trafiquants et arrêté 143 000 ravisseurs dans l'ensemble du pays.

Meurtre d'un chef du Hamas

L'Autorité palestinienne blanchit Israël

Le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou s'est félicité hier de l'arrestation, par les policiers de Yasser Arafat, de cinq Palestiniens, la qualifiant de «*développement positif*». La mort de Mohieddine Sharif, artificier du Hamas, avait provoqué un regain de tension en Israël et dans les territoires occupés, étant donné les soupçons qui pesaient sur les services secrets israéliens.

KHALIL ABED RABBO
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — L'Autorité palestinienne a affirmé hier que le chef militaire du Hamas en Cisjordanie avait lui-même tué l'artificier du mouvement intégriste Mohieddine Sharif en raison d'une lutte pour le pouvoir.

Un responsable palestinien a précisé sous couvert de l'anonymat à Ramallah qu'Adel Awadallah, chef militaire du Hamas en Cisjordanie, avait tué Sharif par balles en raison d'une «*lutte pour le contrôle du réseau en Cisjordanie*» de la branche armée du Hamas, Ezzedine al-Kassam.

Un dirigeant politique du Hamas, M. Abdel Aziz Rantissi, ainsi que le groupe Ezzedine al-Kassam, ont démenti que leur organisation soit impliquée dans la mort de Sha-

rif, responsable d'attentats qui ont coûté la vie à une centaine d'Israéliens. Ils en ont rejeté la responsabilité sur Israël.

La police palestinienne avait annoncé auparavant qu'elle avait arrêté lundi cinq membres du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), proches de Sharif et d'Awadallah, accusés d'être impliqués dans le meurtre.

Le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou s'est félicité de l'arrestation de ces cinq Palestiniens, la qualifiant de «*développement positif*».

«*Cela démontre la véracité de ce que nous avions dit, à savoir qu'Israël n'est pas impliqué dans cet assassinat. Ce dont l'Autorité palestinienne doit faire la preuve maintenant, c'est qu'elle s'est engagée dans la guerre, systématique, sérieuse et profonde contre les terroristes et leur infrastructure*», a-t-il ajouté.

Le ministre israélien de la Défense Yitzhak Mordehai s'est félicité de ces arrestations: «*cela confirme qu'Israël n'est pas impliqué, quoique nous ne regrettons pas que Sharif soit tué*».

Le responsable palestinien à Ramallah a indiqué qu'Adel Awadallah avait réussi à échapper au coup de filet et que la police palestinienne avait lancé une chasse à l'homme.

Il a précisé que Ghassan Adassi, 19 ans, un militant du Hamas qui vivait avec Sharif et avait été arrêté dans les heures ayant suivi la découverte du corps. Adassi a dit que Adel Awadallah était le meurtrier. Il a avoué avoir été présent au moment du meurtre.

Menaces prises au sérieux

La mort de Mohieddine Sharif, 32 ans, dont le corps, percé de trois balles, a été retrouvé après une explosion près de Ramallah, en zone sous contrôle palestinien, le 29 mars, avait provoqué un regain de tension en Israël et dans les territoires de Cisjordanie et Gaza.

Des milliers de Palestiniens avaient crié vengeance jeudi en enterrant Sharif à Ra-

mallah et la branche armée du Hamas a conseillé à Israël de «*préparer les cerceaux*» pour des victimes d'attentats.

Dans un communiqué, le groupe Ezzedine al-Kassam a affirmé qu'«*avec l'assassinat de Mohieddine Sharif, la bataille a pris une nouvelle dimension*» et qu'il frapperait désormais «*des intérêts juifs partout dans le monde*». Ces menaces ont été prises au sérieux par les responsables de la sécurité israélienne.

Sharif se trouvait en tête de la liste des Palestiniens les plus recherchés par le Service de sécurité intérieure israélien (Shin Beth).

Des centaines de policiers et de militaires ont été déployés à Jérusalem. La surveillance des marchés, des centres commerciaux et des gares routières a été renforcée.

Les services israéliens avaient tué en janvier 1996 le prédécesseur de Sharif, Yéhya Ayache, dans la bande de Gaza. Ce meurtre, qui avait été à demi-mot revendiqué par Israël, avait suscité une vague d'attentats de représailles, qui ont fait 58 tués début 1996 en Israël.

EN BREF

«Pas besoin d'un Uzi pour chasser le cerf» aux USA

Washington (Reuters) — Le président Bill Clinton a annoncé hier l'interdiction définitive de l'importation aux Etats-Unis de 59 types d'armes d'assaut semi-automatiques telles que les AK-47 et les Uzi. L'importation de ces modèles de fusils de type militaire était autorisée car ils ont été modifiés à des fins sportives. Désormais, ils tombent sous le coup des lois et réglementations interdisant les fusils d'assaut. La mesure était dans l'air depuis l'interdiction provisoire de ces fusils modifiés, en novembre dernier. En 1994, le Congrès a voté une loi qui interdit la fabrication, la vente et la possession de la plupart des fusils d'assaut. Les fabricants étrangers ont répliqué en modifiant les modèles interdits pour leur enlever leurs caractéristiques militaires. «*On n'a pas besoin d'un Uzi pour chasser le cerf. On n'a pas besoin d'un AK-47 pour tirer au pigeon d'argile*», a fait valoir Clinton. La Maison-Blanche estime à 1,5 million les armes d'assaut dont l'importation sera ainsi évitée, mais elle s'attend à ce que la National Rifle Association, qui regroupe les amateurs d'armes, tente d'empêcher cette mesure soit devant la justice, soit devant le Congrès. Les dirigeants de la NRA n'ont fait aucun commentaire jusqu'ici.

Le Congrès renoue avec la tradition Gandhi

New Delhi (AFP) — Le Congrès a renoué avec la tradition hier à New Delhi en portant à sa présidence Mme Sonia Gandhi, héritière de la «*dynastie*» Nehru-Gandhi, une famille dont l'histoire se confond avec celle du plus vieux parti d'Inde aujourd'hui dans l'opposition. Mme Gandhi, 51 ans, veuve d'origine italienne de l'ex-premier ministre assassiné Rajiv Gandhi, a cependant averti que son seul nom ne pouvait «*sauver*» ce parti en déclin et qu'un long processus de «*régénération*», «*à la base*», était nécessaire. Six ans après l'assassinat de son mari, qui fut lui aussi chef du Congrès après sa mère Indira et son grand-père Jawaharlal Nehru, Mme Gandhi a été élue à mains levées par quelque 1500 délégués présidente du parti, et ornée de guirlandes de fleurs conformément à la tradition. Ce poste lui avait été offert le 14 mars à la suite de la défaite du Congrès aux législatives, le deuxième revers électoral en deux ans. Comme en 1996, le Congrès, parti fondé en 1885 et qui avait régné sans partage pendant plus de 40 ans après l'indépendance du pays en 1947, a été battu par le BJP (Parti du peuple indien, droite nationaliste), qui dirige l'Inde depuis le 19 mars à la tête d'une coalition.

Chirac se recueille à Sarajevo

Sarajevo (AFP) — Le président français, Jacques Chirac, a commencé hier soir sa visite officielle en Bosnie-Herzégovine par un hommage aux soldats français morts en service, auxquels il a associé les organisations humanitaires œuvrant dans le pays depuis la guerre. Trois quarts d'heure après son arrivée à l'aéroport de Sarajevo, il s'est rendu à l'ambassade de France pour se recueillir devant le monument aux morts et dévoiler une plaque commémorative en hommage «*aux soldats morts pour la France et pour la paix en Bosnie-Herzégovine*». En remerciant pour leur action tous les bénévoles souvent anonymes des ONG, dont il avait choisi d'inviter dix-huit à l'accompagner à Sarajevo, le chef de l'Etat a salué en eux «*des Français qui sont dignes des plus grandes traditions de courage, de vertu et de générosité de notre pays*».

Paris et Londres s'interdisent les essais nucléaires

Paris (AFP) — La France et la Grande-Bretagne ont été hier les deux premières grandes puissances nucléaires à ratifier le traité d'interdiction totale des essais nucléaires (TICE), a-t-on appris de source officielle française. Le sous-directeur pour le désarmement au ministère français des Affaires étrangères, Michel Duclos, annoncé que la France et la Grande-Bretagne «*déposent lundi leurs instruments de ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires, simultanément auprès du Secrétaire général des Nations unies*».

Missile pakistanais

Islamabad (AFP) — Le Pakistan a effectué avec «*succès*» hier un tir d'essai d'un nouveau missile sol-sol d'une portée de 1500 kilomètres, ont annoncé des responsables officiels. Il s'agit d'un missile «*Ghauri*», dernière version en date des missiles de fabrication pakistanaise de la série «*Hatf*», a-t-on précisé de mêmes sources. Le Ghauri, ou Hatf-V, peut transporter une charge de 700 kilogrammes, ont poursuivi ces responsables. Le premier ministre pakistanais Nawaz Sharif a adressé un message de félicitations aux scientifiques et ingénieurs impliqués dans ce projet.

Presque tout perdu



DAVID LOH REUTER

CETTE FILLETTE en pleurs aidait hier ses parents à récupérer quelques-uns de leurs biens après l'incendie qui a dévasté en fin de semaine le quartier de squatters de Pujut Corner, en Malaysia, laissant 658 familles sans abri. Les flammes qui ont détruit une superficie d'une vingtaine d'acres, ajoutent au smog créé par les nombreux feux de forêt qui font rage sur l'île de Bornéo.

Déposer sa Kalashnikov pour jouer aux billes

Les Kadogos jouent les durs à Kinshasa

MARIE DEROME
LIBÉRATION

Kinshasa — L'enfant est debout, nu pieds, sous des manguiers presque centenaires: il écoute le président de la Cour d'Ordre militaire traduire en swahili la sentence qu'il vient de prononcer en français. Mulume ne réagit pas, il a treize ans, la Cour vient de le condamner à mort. Il retourne s'asseoir à côté de son avocat. Le regard perdu, il attend qu'on le transfère à Malaka, la prison de Kinshasa. Mulume est le garde du corps d'un commandant de l'Armée congolaise.

Le matin de l'incident, il y a dix jours, il se rend comme chaque samedi sur un terrain de football à la Gombe, un quartier résidentiel de la capitale. Un groupe de volontaires congolais de la Fédération de la Croix-Rouge est déjà en train de jouer. Ils houspillent Mulume, le traitent de «*Che-Gue*», une expression inventée par le chanteur Papa Wemba pour désigner les «*fazeurs*», les enfants des rues. Se sentant insulté, lui le «*Kadogo*», l'enfant soldat, il court chez

relations entre les *Kadogos* et les Kinois se sont nettement détériorées. Ces enfants dont les parents ou les familles se trouvent à près de 2000 kilomètres ne parlent en général ni le français ni la langue locale, le lingala. Depuis la fin de la guerre, les officiers supérieurs de la nouvelle armée congolaise en ont réquisitionné un certain nombre pour leur servir de garde du corps ou de sentinelles. Mais ils les utilisent plus comme serviteurs que comme gardes du corps.

A Kinshasa, les *Kadogos* — le mot signifie petit en Swahili —, vivent dans une semi-liberté qui les rapproche des enfants des rues qui, eux aussi, sont plusieurs milliers dans la capitale. Tous les matins, dans l'encoignure d'une porte près de Memling, un des deux grands hôtels du centre de Kinshasa, un groupe de *Kadogos* — l'ainé doit avoir au plus 11 ans —, se retrouve avec des enfants des rues. Ils posent leurs kalashnikovs qui sont parfois plus grandes qu'eux contre le mur et, oubliant la guerre et les armes, ils se mettent à jouer aux billes ou aux cartes en fumant du chanvre. Mais après une journée en plein soleil et quelques bières, rien ne les arrêtera quand l'envie les prendra, la nuit, d'aller braquer quelques maisons. La Cour d'Ordre militaire veut donner à la condamnation à mort de Mulume une valeur d'exemple.

Mais certains magistrats de cette même cour commencent à douter de l'efficacité de cette méthode. Depuis le début de l'année, plus d'une cinquantaine de personnes, aussi bien civiles que militaires, a été condamnée à mort par cette cour.

Tous ont été exécutés et plus d'une trentaine l'ont même été sur la place publique. Pourtant, à Kinshasa, le problème des vols à main armée notamment, subsiste. Certains magistrats parlent même d'une recrudescence des cas. Et avec l'importante circulation d'armes dans la ville, de plus en plus de civils se trouvent impliqués. Le président de la Cour d'Ordre militaire reconnaît que cette méthode n'a d'effet qu'à court terme: «*Les gens s'habituent à l'idée de la mort. Nous devons faire un effort en amont, pour combattre les causes de la délinquance*». Au niveau de l'armée, un programme d'éducation des militaires qui en général ne connaissent même pas le règlement militaire se met en place. Un programme commun au gouvernement et à l'UNICEF pour la reconversion des enfants soldats est lui aussi en cours de négociation. Une demande de recours en grâce pour Mulume a été déposée devant le président de la République. Mary Robinson, le Haut Commissaire des Nations unies chargé des droits de l'homme, tente également de faire pression sur Laurent Kabila pour que la vie de Mulume soit sauve et qu'un programme de démobilisation des *Kadogos* soit rapidement mis en place.

L'ONU
a demandé
la grâce
pour le jeune
Mulume

Circonstances atténuantes

Pourtant, des circonstances atténuantes, Mulume en a certainement. Il fait partie de ces milliers d'enfants soldats — les chiffres oscillent entre 6 000 et 15 000 — qui se sont enrôlés aux côtés des troupes de Laurent Désiré Kabila pour combattre les anciens militaires du Maréchal Mobutu. Mulume a suivi trois mois d'entraînement militaire à Lenera, une localité du Sud Kivu d'où est parti le mouvement de rébellion de l'AFDL (Armée des Forces démocratiques de libération du Congo). Ensuite, huit mois de marche, 2000 kilomètres d'est en ouest, à «*faire la guerre*». Ce sont des enfants, le plus souvent recrutés le long du chemin, qui ont formé le gros des troupes de Kabila, en tout cas de celles qui, en mai dernier, sont entrées victorieuses dans Kinshasa en liesse. Depuis, les

É D I T O R I A L

L'effet Charest
sur Montréal

Jean-Robert Sansfaçon

Le dernier budget provincial ne prévoyait rien pour combler le fossé creusé dans les finances de la Ville. Depuis la décision du conseil des ministres de remettre aux calendes grecques le projet de fusion des sociétés de transport, les solutions s'effritent les unes après les autres et le trou s'agrandit. À quand une réponse claire de la part de ce gouvernement qui semble déboussolé depuis la venue de Jean Charest sur la scène provinciale?

L'effet Charest a eu raison du projet de fusion des sociétés de transport en commun de la CUM, de Laval et de Longueuil. Alors que le conseil des ministres avait donné un accord de principe à la fusion, que les études allaient bon train et qu'un projet de loi devait être présenté au printemps, voilà que le ministre de la Métropole annonçait, il y a deux semaines, que tout était remis à plus tard. Aucune date à l'agenda, mais certainement pas avant les prochaines élections. Peut-être même jamais.

Pourquoi un tel recul, sinon parce que rien n'est plus pareil sur la Grande-Allée depuis l'annonce de la venue de Jean Charest en politique provinciale.

La première, mais probablement pas la dernière victime d'un tel revirement, c'est la Métropole à qui ce gouvernement avait promis la lune pour ne lui livrer que des factures.

Malgré les efforts du maire Pierre Bourque pour limiter les dépenses, Montréal s'enlise faute de revenus suffisants pour faire face à ses obligations. L'an dernier, la Ville a inscrit un déficit technique de 42 millions. Puisque le budget de l'année en cours est la reproduction intégrale de celui de 1997, qu'aucune nouvelle source de financement ne s'est ajoutée et qu'un manque à gagner net de 55 millions était prévu dès la présentation du budget en novembre, ce sont rien de moins que 100 millions qui manquent pour l'année en cours. Sans cet argent, il faudra augmenter les taxes, une solution absolument inacceptable.

Québec était au courant du cul-de-sac puisqu'il a voté, toujours en novembre, une loi d'exception autorisant la Ville à adopter un budget déficitaire, le temps de trouver les sommes requises pour combler le trou. Or, en excluant la récupération à même les coûts de main-d'œuvre destinée à faire face au pelletage de factures provenant du même gouvernement, le solde manquant devait venir de trois sources différentes: les surplus des régimes de retraite, la mise en commun

de services (dont les sociétés de transport) et la révision des finances des sociétés para-municipales.

Pour les surplus des régimes de retraite, il est trop tard, c'est là qu'on a puisé l'argent nécessaire à payer la facture de Québec. Ce faisant, il a fallu à la Ville consentir des augmentations de salaires qui empêchent désormais qu'on réduise autrement les coûts de main-d'œuvre.

Quant à la mise en commun des sociétés de transport ou d'autres services de nature régionale, tout cela vient d'être reporté à la semaine des quatre jeudis, en même temps que la soixantaine de millions de nouvelles sources de revenus fiscaux que le ministre de la Métropole avait promises pour soulager les villes de la région d'une partie de leur contribution au transport en commun.

Ne restent plus que les sociétés para-municipales, mais pour faire quoi? Si on vend des actifs sous-évalués au moment où le marché reprend de la vigueur, cela équivaudra à se départir de la maison à vil prix pour payer l'épicerie. Comme on le voit, plus les problèmes s'accroissent, plus les solutions rapetissent.

Trêve de tergiversations: Montréal ne dispose plus d'aucune marge de manœuvre. Dans les circonstances, on comprend la présidente du Comité exécutif, Mme Eloyan, d'avoir informé le gouvernement de l'intention de la Ville de ne pas payer la facture de 42 millions reçue l'automne dernier.

Cela dit, même si le maire et son équipe faisaient preuve d'un tel culot, il manquerait toujours une soixantaine de millions pour la présente année, des gros dollars qui devront aussi, nécessairement, venir du budget de la province puisque ce gouvernement n'a pas su trouver de solutions durables en quatre années au pouvoir. Depuis la dernière campagne électorale, le gouvernement du Parti québécois réitère sans vergogne sa promesse d'un pacte fiscal pour la Métropole. À ce jour, il n'a fait que ça, servir des promesses. À la veille d'une campagne électorale qui s'annonce animée, les Montréalais devront-ils, eux aussi, avoir recours à l'effet Charest pour amener le gouvernement du Parti québécois à agir?

Le gouvernement

avait promis

la lune, il n'a livré

que des factures

à la Métropole

Les errements de la SSJBM

Michel Venne

Dans une démocratie, les citoyens acceptent l'autorité du gouvernement dans la seule mesure où ils ont la capacité de le renverser aux élections. Le droit de vote est ce qui prouve à une personne qu'elle est membre de plein droit de la société. La décision de l'attribuer ou de le retirer à quelqu'un est toujours lourde de sens. C'est affaire d'inclusion ou d'exclusion.

La semaine dernière, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Guy Bouthillier, a présenté à la commission parlementaire qui étudie la réforme électorale, dans la foulée de l'arrêt Libman, une recommandation qui faisait de «la maîtrise de la langue officielle» une condition préalable à l'exercice de son droit de vote. Formulée ainsi, la proposition de M. Bouthillier signifie que toute personne vivant au Québec, même si elle y est née ainsi que ses ancêtres, mais qui n'a pas eu le bon sens d'apprendre le français, serait privée de son droit de participer à la vie démocratique du Québec, de juger le gouvernement qui lui impose des lois et lui collecte des impôts, de participer à un référendum sur l'avenir constitutionnel de ce qui est aussi son pays.

La réaction dans les milieux anglophones fut prompt et avec raison. Personne n'en croyait ses oreilles. Le député libéral Christos Sirros a feint de croire à un poisson d'avril. Mais aucun député du Parti québécois n'a trouvé à y redire. Le député péquiste de L'Assomption, Jean-Claude Saint-André, a soutenu que l'idée méritait qu'on y réfléchisse. Une idée pareille est sans bon sens. Le seul fait qu'elle ait été formulée telle quelle, à la page 8 du mémoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, atteste de la légèreté avec laquelle les dirigeants du mouvement nationaliste considèrent des questions aussi lourdes de signification. Un tel niveau d'irresponsabilité donne le frisson.

Certes, si on lit le mémoire au complet, on comprend que la SSJBM n'a pas tout à fait voulu dire ce

qu'elle a écrit. En fait, M. Bouthillier ne propose pas de retirer le droit de vote aux non-francophones. Ce qu'il suggère, c'est de modifier les conditions de naturalisation des immigrants qui demandent la citoyenneté canadienne. La citoyenneté est une condition pour obtenir le droit de vote. La modification ne concerne que les futurs immigrants. Selon lui, l'une des conditions pour obtenir sa citoyenneté devrait être la maîtrise d'une des deux langues officielles du Canada, ou de la seule langue officielle du Québec lorsque celui-ci aura déclaré sa souveraineté. Comme on le voit, il ne s'agit pas tout à fait de la même chose. D'ailleurs, le Canada est plongé en plein débat sur ce sujet depuis qu'un comité créé par le gouvernement fédéral recommande, dans un rapport soumis à la consultation partout au pays, de faire de la connaissance d'une des deux langues officielles une condition d'entrée au pays pour les immigrants. D'ailleurs, cette pratique existe dans d'autres pays. Ici même, le critère linguistique intervient dans la sélection des immigrants: la connaissance de la langue étant considérée comme un atout qui donne au candidat des points supplémentaires.

M. Bouthillier s'est donc trompé de forum. En errant de la sorte, il a cependant donné la mauvaise impression de vouloir exclure de la communauté politique québécoise, à la veille d'un autre référendum sur la souveraineté (s'il a lieu un jour...), des milliers de personnes dont l'appartenance à cette société n'est pas à démontrer.

M. Bouthillier devrait publier une rectification sans réserves ou alors démissionner de la présidence de la SSJBM pour le tort causé aux nationalistes québécois. Le premier ministre du Québec Lucien Bouchard devra malheureusement lui aussi tirer au clair la position du gouvernement à ce sujet pour dissiper l'impression de consentement laissée par l'apathie de ses députés.

cation ou l'acceptation béate que le Québec doit être déclaré «unique», comme toutes les provinces. Procéder par «petits pas» à la Jean Chrétien? C'est la stratégie utilisée envers les nations autochtones depuis trois siècles avec les résultats que l'on sait. Pourrait-on lui confier l'avenir du Québec? À ce sujet, le doute et la méfiance feront leur chemin (c'est déjà commencé) au sein de l'aile nationaliste du Parti libéral du Québec, qui deviendra un nid de guêpes, de même que parmi la population en général. En annonçant sa candi-

dature à la direction du PLQ, Jean Charest a repris le discours bien connu de Daniel Johnson. Des mots. Rien de nouveau pour éliminer le déficit, pour régénérer l'économie et pour sortir du fossé constitutionnel. Produit du marketing et d'un lobbying anglophone, piètre administrateur (le Parti conservateur est couvert de dettes), Charest risque fort de n'avoir été que l'un de ces faux prophètes qui furent beaucoup plus des démolisseurs que des sauveurs. Jean-Paul Paquette
Ville-Marie, 30 mars 1998

MONIQUE SIMARD
S'EN RETOURNE CHEZ ELLE...

À SAINT-SAUVEUR!
Non...
À LA PRAIRIE!
Non... EUH...
À OUTREMONT!
Euh...



Deux ratons laveurs

Je ne sais plus qui a dit qu'il y a deux sortes de mensonges: l'ordinaire et le statistique. Touché.

En conséquence, il faut jeter un œil attentif à toutes ces données dont on nous abreuve, notamment en économie. On peut se demander, notamment, comment elles ont été produites. La réponse est souvent instructive et inattendue.

Tenez par exemple: j'ai soigneusement gardé en mémoire ce calcul d'Illich où il détermine la vitesse des voitures en tenant compte de leur coût social. Résultat? Nos voitures vont à peu près à la vitesse des calèches de nos arrière-grands-parents. Et l'autre qui est tout fier d'aller à 120 sur l'autoroute... Grand fou...

Autre exemple: le taux de chômage vient de faire un bon prodigieux en Grande Bretagne. 500 000 chômeurs de plus d'un coup; le taux de chômage qui passe comme ça, pffft, de 5 à 7 %. Quelle calamité a donc frappé ce haut lieu du néolibéralisme? Rien. On vient simplement de changer la définition de «chômeur». On l'a fait 32 fois en 18 ans dans ce pays. À chaque fois c'était pour diminuer le nombre des exclus du boulot. Pour une fois, c'est pour l'augmenter. Le même genre de principe prévaut parfois quand les entreprises déclarent tantôt des revenus, tantôt des pertes...

Ca me rappelle cette noble histoire que connaissent bien tous les étudiants en comptabilité. Le chef d'entreprise (s'adressant au candidat comptable): — Alors, combien font 2 et 2? Le candidat: — Combien voulez-vous que ça fasse? — Embauché.

Combien voulez-vous de chômeurs? Aux États-Unis, si on comptait comme du monde les chômeurs, le taux serait assez proche de 12 %, pas de 5 %. Et je n'ai encore rien dit de la notion de «taux de chômage naturel» (hi, hi, hi) concoctée par la science économique. Et vous a-t-elle parlé du taux d'emprisonnement ou de gens en surveillance judiciaire, chez nos voisins du Sud?

Une autre mesure qui me fait bien rigoler, depuis des lustres, c'est le PIB. Attendez: je vais vous tricoter une belle petite histoire pour me faire bien comprendre.

Il était donc une fois Jean et Joanne. Ils habitent une petite maison payée pas cher sur un immense terrain sur le bord d'un lac. Le paysage est fabuleux. Font pousser des bijoux et fabriquent des chèvres. Élevent Popaul, 6 mois. Ne consomment à peu près pas. Participent à plein à la vie du village. Lisent. Font l'amour. N'ont pas la télé (hé: c'est mon histoire: je fais ce que je veux). Non? Alors poursuivez dans la même veine, à votre guise.

Résultat? Ces gens-là sont une calamité pour le PIB. Maintenant, à moi de reprendre. Jean s'ennuie. Décide d'aller bosser en ville. S'achète une bagnole, la plaque, l'assure, tout ça. Bouffe en ville. Rentre tard.

Joanne s'ennuie. Se prend un petit boulot. Popaul entre en garderie. Un soir, Jean a un accident: un peu amoché, il frappe un gosse. La grosse tuile. Embauche un avocat pour se défendre. Joanne commence à en avoir marre. Demande le divorce. Deux avocats de plus dans la galère. La maison et le terrain sont à vendre. Un promoteur immobilier achète. Popaul trouve que la vie est moins marrante. Jean est à bout de nerfs. Finit par être acquitté, mais crac, se chope un infarctus. Hôpital. Mal soigné. Poursuit son médecin. Gagne une fortune au terme d'un long procès. Rachète son terrain et fait construire une route qui défigure la moitié du — autrefois si beau — paysage. Met dessus un hôtel moche. Les touristes affluent et avec eux les M jaunes hideux et tous leurs semblables. Le fric coule à flots. Jean décide de lancer une entreprise chimique sur le terrain. Pollue le lac à mort. Est pris sur le fait. Doit dépolluer. Tant qu'à y être, décide de se lancer dans la vente d'eau dénitratée en bouteille: il y a des clients pour ça («Plus l'eau sera sale et rare, plus la croissance sera importante», selon l'oncle Bernard). Aux dernières nouvelles, Jean pense aller investir en Indonésie. Ou dans Bombardier Shorts Missiles, vu que la mort c'est bon pour la croissance. Car vous

avez deviné: ce coup-ci, tout est très bon pour le PIB. C'est la croissance, tout repeat: nous sommes heureux.

On se tâte. On se dit que quelque chose devrait être fait qui soit un peu moins crétin pour mesurer ce que signifie l'économie en ces jours où l'accroissement du PIB est donné pour le seul objectif qui soit digne de nous, fiers conquérants du monde, et pour synonyme de bonheur sans mélange.

Certains économistes s'y sont mis. L'ONU est partante, modestement. Herbert Simon, Nobel, applaudit à l'idée. Mais c'est le le groupe Redefining Progress, de San Francisco, qui a poussé le plus loin la réflexion. En lieu et place du GDP (le PIB en anglais), il propose un GPI, ou *Genuine Progress Indicator*. Comme le PIB ne prend à peu près pas en compte les humains, je propose de nommer en français le GPI le Véritable indicateur de progrès, ou VIP; et c'est pas plus mal comme ça. Je ne suis pas en mesure de vous dire si leur façon de l'établir est irréprochable; mais je suis convaincu que dans son principe la démarche est saine.

Le VIP prend en compte un indice des inégalités; le chômage, le sous-emploi, mais aussi le sur-travail et le temps libre; le travail domestique et les activités non phagocytées par le marché; la criminalité; ainsi que des tas de données relatives à l'environnement; et ainsi de suite. Au total, on aboutit à ceci. Par capita, aux États-Unis, entre 1950 et 1994, le PIB est passé de 12 000 \$ à 26 000 \$ par an. Selon le VIP, il est passé de 8000 \$ à 7000 \$, avec une pointe en 1973 à un peu plus de 10 000 \$, en chute libre depuis lors.

Sans oublier deux ratons laveurs, bien sûr: les deux derniers qui restent sur le terrain de Jean.

Une prochaine fois, je vous raconterai une autre bien bonne histoire: l'optimum de Pareto. Vous verrez: c'est pas mal non plus.

Une lecture. Oncle Bernard, dont je vous parle parfois, c'est Bernard Maris, prof d'économie à l'Université de Toulouse. Il vient de signer avec Philippe Labarde: *Ah Dieu! Que la guerre économique est jolie*, chez Albin Michel. Pas besoin d'apprécier le clin d'œil à Apollinaire pour convenir que le livre est incontournable.

baillargeon.normand@uqam.ca

À PROPOS

... des jeunes sans-abri à Montréal

Combien y a-t-il exactement de jeunes sans-abri Montréal? On ne dispose que d'évaluations du nombre de ceux qui, à un moment ou à un autre, vivent dans la rue. Certains parlent de 2000 jeunes de 18 à 30 ans, d'autres de 4000 jeunes de 12 à 35 ans, mais on ne peut le savoir avec précision parce que la clochardisation prend des formes variées et est donc difficile à cerner: épisodique, ponctuelle, à répétition ou continue. Ces jeunes sont exposés à de sérieux problèmes de santé, notamment des

infections qui comportent un risque marqué de propagation et auxquelles est associée une morbidité élevée — VIH, hépatites B et C et MTS. En outre, la consommation de drogues à haut risque (vu l'utilisation de seringues), les pratiques sexuelles non sécuritaires et la prostitution sont très fréquentes.

Rapport annuel 1998 sur la santé de la population, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre

L E T T R E S

Le candidat Charest

Le candidat fédéral à la conduite du Québec, Jean Charest, s'amène après avoir effectué une embardée spectaculaire en passant du bleu azur au rouge métallique. Tout blond frisé qu'il soit, pourrait-on lui confier sécuritairement la direction du Québec dans la dangereuse course qui nous ramènerait marche arrière à Meech? Sans un rapport de force avec le Canada anglais, et il n'en aura aucun, la seule négociation constitutionnelle possible est une abdi-

cation ou l'acceptation béate que le Québec doit être déclaré «unique», comme toutes les provinces. Procéder par «petits pas» à la Jean Chrétien? C'est la stratégie utilisée envers les nations autochtones depuis trois siècles avec les résultats que l'on sait. Pourrait-on lui confier l'avenir du Québec? À ce sujet, le doute et la méfiance feront leur chemin (c'est déjà commencé) au sein de l'aile nationaliste du Parti libéral du Québec, qui deviendra un nid de guêpes, de même que parmi la population en général. En annonçant sa candi-

dature à la direction du PLQ, Jean Charest a repris le discours bien connu de Daniel Johnson. Des mots. Rien de nouveau pour éliminer le déficit, pour régénérer l'économie et pour sortir du fossé constitutionnel. Produit du marketing et d'un lobbying anglophone, piètre administrateur (le Parti conservateur est couvert de dettes), Charest risque fort de n'avoir été que l'un de ces faux prophètes qui furent beaucoup plus des démolisseurs que des sauveurs. Jean-Paul Paquette
Ville-Marie, 30 mars 1998

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

L'«incertitude politique» et la mauvaise conjoncture économique au Québec

Le parti pris de Jean Charest

L'ex-chef du PC fait fausse route en affirmant que le gouvernement du Parti québécois est responsable du chômage élevé au Québec

PIERRE HARVEY

Économiste à l'École des hautes études commerciales

Lors de la conférence de presse au cours de laquelle il annonçait officiellement son passage à l'arène québécoise, Jean Charest a cherché à mettre en évidence certains aspects défavorables de l'économie du Québec, phénomènes dont il entendait imputer la responsabilité à ses futurs adversaires, ce qui est de bonne guerre. Malheureusement, dans ce genre de démarche, on a souvent tendance à en faire trop et à se lancer parfois dans des affirmations qui ne cadrent pas toujours avec la réalité. Ce qui, en ce jour mémorable, a été le cas pour M. Charest, sur une question importante et qui, par ailleurs, est bien connue de tous les économistes québécois. M. Charest a invoqué l'écart de 30 % qui sépare actuellement le taux de chômage du Québec de celui de l'Ontario, situation dont il a alors voulu rendre responsable le gouvernement en place à Québec.

Que le taux de chômage québécois dépasse actuellement de 30 % celui de l'Ontario, rien de plus certain: 10,4 % au Québec en décembre 1997 contre 7,8 % en Ontario. Mais est-ce là un phénomène nouveau, imputable à l'idéologie ou aux préférences constitutionnelles du gouvernement québécois? Rien de plus faux, car le problème date d'au moins un demi-siècle. Au printemps de 1956, j'avais moi-même été intrigué par cette question qui, à ma connaissance, n'avait jamais été signalée jusqu'alors. Une analyse des statistiques pertinentes pour la période s'étendant de 1945 à 1955 m'avait permis de constater qu'un écart persistant et considérable séparait effectivement et de façon constante les taux de chômage du Québec de ceux de l'Ontario. J'avais repris le même travail en 1976 pour constater que ces écarts se maintenaient. On peut, bien sûr, prolonger l'analyse jusqu'aux dernières statistiques, et on obtiendra des résultats comparables. Ceci peut se résumer et s'illustrer par le tableau ci-dessous, où les taux de chômage québécois sont traduits en pourcentage des taux ontariens, par groupes d'années, pour ne pas inonder le lecteur de chiffres:

LE CHÔMAGE AU QUÉBEC

Voici l'évolution des taux de chômage au Québec, présentés en pourcentage des taux de chômage en Ontario.

Année	taux québécois en % des taux ontariens	Année	taux québécois en % des taux ontariens
1945-50	152,2 %	1980-84	142,3 %
1951-59	174,9 %	1985-89	166,2 %
1960-69	183,5 %	1990-94	128,4 %
1970-74	179,5 %	1995-96	129,8 %
1975-79	143,4 %		

Source: Statistique Canada (1976-96)

L'examen détaillé des statistiques qui ont servi à construire ce tableau sommaire montrerait que depuis 1945, tous les relevés mensuels de chômage donnent un taux québécois supérieur à celui de l'Ontario. Tous! Et ceci, par une marge qui a parfois dépassé les 80 %, comme ce fut le cas au cours de la décennie 1960-70. Depuis ces sommets, la situation s'est améliorée. Mais il est évident qu'elle n'a jamais rien eu à voir avec la couleur du gouvernement québécois: sous Duplessis, sous Le Sage, sous Johnson I, Bourassa I, Lévesque, Bourassa II, Johnson II et Bouchard, le phénomène est persistant, cependant avec des fluctuations. Le tableau ci-dessus, trop simplifié pour laisser apparaître ces mouvements de courte durée, permet cependant de constater que la dernière décennie a quand même, dans l'ensemble, été la moins défavorable. Un avantage relatif que se partageraient libéraux et péquistes... s'ils en étaient responsables. Ce qui n'est probablement pas le cas, du moins autrement qu'indirectement, et de très loin.

Comment expliquer un phénomène aussi ancien et dans, l'ensemble, aussi constant? La réponse n'est pas simple. Il paraît évident, d'abord, que si le Québec n'est jamais parvenu à refermer complètement l'écart en question, c'est que le taux de croissance de l'économie québécoise n'a jamais réussi à dépasser celui de l'Ontario, du moins sur une période assez longue pour exercer une influence significative. Le sous-investissement public chronique, au temps de l'Union nationale, n'a sûrement pas aidé ce développement. Les politiques d'investissement fédérales peuvent aussi avoir joué un rôle dans cette course à obstacles, dans la mesure où elles n'ont pas toujours été favorables au Québec, c'est le moins que l'on puisse dire: Voie maritime, politique de l'énergie, Mirabel, localisation des laboratoires fédéraux, etc. Le contrôle fédéral de la conjoncture, c'est-à-dire de l'activité économique au jour le jour, a souvent aussi été évoqué, et fort probablement avec raison. L'Ontario, et la région de Toronto plus spécifiquement, ayant eu tendance à se développer de façon plus soutenue au cours des dernières décennies, les menaces d'inflation s'y sont manifestées nettement plus tôt qu'au Québec. Pour juguler cette inflation et même pour la prévenir avant qu'elle n'apparaisse, les freins sont périodiquement appliqués avec vigueur, par l'intermédiaire de la politique monétaire surtout. Pour réduire la surchauffe en Ontario, on étouffe la croissance au Québec: l'écart de taux de chômage est maintenu.



Jean Charest: encore novice sur le terrain choisi.

JIM YOUNG REUTERS

Par ailleurs, cet écart est manifestement moindre actuellement qu'il n'était il y a une trentaine d'années. Deux circonstances expliquent probablement, du moins en partie, ce phénomène. D'abord, il semble qu'au cours du dernier demi-siècle, l'écart constaté entre les taux québécois d'une part et ontariens d'autre part ait tendance à augmenter, en pourcentage, en période de bas taux de chômage et à diminuer lorsque ceux-ci sont élevés dans l'ensemble du Canada. En d'autres termes, lorsque les difficultés économiques sont générales au Canada, les taux ontariens ont tendance à rejoindre quelque peu les taux québécois. Les taux de chômage ayant augmenté partout au Canada ces dernières années, l'écart entre le Québec et l'Ontario a diminué en termes relatifs. En second lieu, il est possible que les profondes transformations qu'ont subies les économies au cours de la dernière décennie jouent aussi un rôle dans l'évolution comparative des taux de chômage. La réduction du poids des matières premières de base dans la production québécoise tend à rapprocher sa structure économique de celle de l'Ontario. Du côté de cette dernière province, les industries de biens durables ne jouent probablement plus le rôle qu'elles jouaient avant les dérèglementations et les ouvertures des frontières.

Mais ce ne sont là que des hypothèses. Elles ne sont évoquées ici que pour bien montrer à quel point peut être non seulement courte mais totalement fausse l'explication d'un phénomène aussi ancien et aussi complexe par la simple présence à Québec d'un parti politique plutôt qu'un autre. Dans la mesure où M. Charest veut s'intéresser à un tel problème — et il devrait maintenant s'y mettre puisqu'il ambitionne de jouer un rôle sur la scène québécoise —, c'est du côté fédéral qu'il devrait surtout faire porter ses efforts: entre autres, contre la trop grande centralisation des décisions, contre l'inégalité de la répartition des dépenses et des investissements publics, contre une politique de contrôle conjoncturel dont le Québec a toujours eu à souffrir, tout comme l'ensemble du Canada, mais probablement plus que l'Ontario. Dans les conditions actuelles, faire de ce problème des écarts de taux de chômage une question de simple politique provinciale n'est malheureusement que démagogie... Ou peut-être simple ignorance. Ce qui serait tout à fait compréhensible de la part d'un homme politique encore novice sur le terrain tout récemment choisi.

Hommage à Julien Harvey, 1923-1998

L'espoir en offrande

«Dieu est si grand qu'il y a plusieurs voies pour aller à Lui»

PIERRE MORISSETTE

Président de l'Assemblée des évêques du Québec

L'Église du Québec vient de perdre en la personne du père Julien Harvey, jésuite, décédé le 30 mars dernier, un éminent penseur, un croyant engagé et un acteur influent dans l'évolution de l'Église et de la société québécoise durant plus de 30 ans.

Dès qu'on entendait à la radio ou à la télévision la voix riche du père Harvey, on reconnaissait en lui le savant et l'érudit, l'homme dont les connaissances s'étendaient à tous les horizons. Brillant communicateur, il construisait sa pensée sur une documentation fouillée et variée qui lui permettait d'établir les nuances nécessaires et de résumer son propos dans une synthèse remarquable. Mais le plus frappant, c'était surtout la simplicité du langage, la facilité avec laquelle il vulgarisait sa science en l'adaptant aux réalités concrètes de la vie.

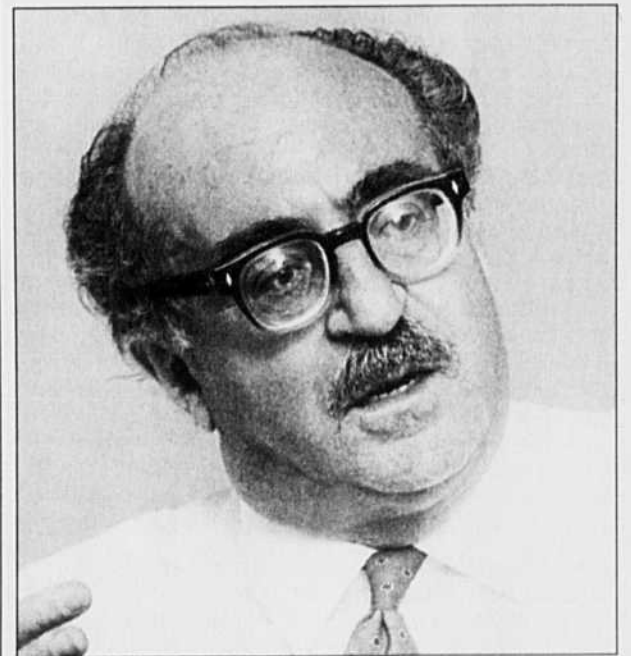
Grâce à son ouverture d'esprit, Julien Harvey savait offrir une nouvelle vision des événements et orienter les débats vers l'avenir. Souvent consulté par les ministères gouvernementaux, membre du Groupe de prospective de l'Assemblée des évêques du Québec, ses opinions suscitaient parfois des débats, mais il poursuivait la discussion avec patience et respect de l'opinion de l'autre sans jamais renoncer à ses convictions profondes.

Dans le domaine de l'éducation, par exemple, le père Harvey préconisait une ouverture aux autres traditions religieuses. «Dieu est si grand, disait-il, qu'il y a plusieurs voies pour aller à Lui.» Mais il ne reniait pas pour autant son héritage culturel, ses racines sociales et religieuses.

Dans le domaine de l'immigration, le père Harvey a apporté une contribution particulière à un groupe de travail créé par l'Assemblée des évêques du Québec. Il voulait que le Québec soit une société ouverte et accueillante aux personnes immigrantes et à leur culture. Par ailleurs, il souhaitait que, de leur côté, les immigrants s'adaptent et s'intègrent à leur nouvelle société en tenant compte de ses traditions démocratiques et culturelles.

Fondateur et premier directeur du Centre justice et foi, défendant des causes sociales et éthiques d'envergure, le père Julien Harvey menait une vie conforme à ses options personnelles. Sa vie a été remarquable par son option préférentielle pour les pauvres et les personnes démunies. Il vivait simplement, pauvrement. Il se faisait proche des gens et se préoccupait des problèmes de chacun. Il comprenait le sens de la souffrance et savait offrir une parole d'espérance.

Homme aimable, cordial et chaleureux, le père Harvey nous laisse un témoignage d'une grande richesse humaine, sociale et spirituelle. Les évêques du Québec perdent en Julien Harvey un ami et un conseiller porteur d'une pensée universelle profonde et originale. Mais c'est surtout toute l'Église du Québec qui perd en lui un éminent bibliste, un pasteur exemplaire et un grand vulgarisateur de la parole de Dieu pour notre temps.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Julien Harvey en 1987.

La visite de Bill Clinton sur le continent africain

Quand le tigre montre les dents

La proposition américaine de partenariat économique avec les pays africains ne peut pas remplacer une aide immédiate et nécessaire

PIERRE BEAUDET

Directeur du groupe Alternatives

Par la première visite africaine d'un président américain depuis dix ans, Bill Clinton a voulu indiquer que les États-Unis désirent élargir leur influence sur le continent. Mais le message n'a pas été aussi bien reçu par les premiers concernés eux-mêmes, qui n'ont pas beaucoup apprécié la proposition américaine de constituer un «partenariat économique avec l'Afrique». Il faut dire que le moment choisi pour l'opération est mal tombé, quelques mois après la débâcle asiatique, puisque le plan américain pour l'Afrique parlait justement de suivre la voie des «tigres de l'Asie». Pour les leaders africains, l'idée a aussi mal passé parce que, sur le fond, Washington demande à l'Afrique deux choses: ouvrir ses frontières aux produits américains et accepter le principe selon lequel l'aide au développement doit être diminuée.

Le marché comme panacée

Vue du continent, l'ouverture des frontières n'apparaît pas du tout comme la panacée pour sortir l'Afrique de ses problèmes économiques. Dans une large mesure et dans la très grande majorité des pays africains, l'industrie manufacturière, minière et des services ne pourrait pas compétitionner avec les géants américains. Même en Afrique du Sud par exemple, l'industrie de plusieurs secteurs manufacturiers serait démolie en un tournemain si les produits étrangers pouvaient envahir le marché (c'est d'ailleurs arrivé dans le textile). En fait, la seule solution si on ne veut pas démanteler toute l'économie africaine est d'accorder aux entreprises nationales un minimum de protection par le moyen de barrières tarifaires entre autres. Bien sûr, l'intégration dans le marché mondial est nécessaire, mais on doit privilégier une intégration contrôlée, protégeant les intérêts nationaux. Au contraire, Washington menace avec son nouveau plan de pénaliser les pays qui n'accepteraient pas les strictes règles du jeu déterminées par le Fonds monétaire international, qui impose de libéraliser les marchés et de privatiser à tout vent.

En réalité, une bonne partie de l'industrie africaine fait partie du secteur public parce que la bourgeoisie locale est trop faible. La privatisation dans ce contexte aboutira à la prise de contrôle par des multinationales étrangères. Le président Clinton a cité à titre d'exemples positifs des pays comme le Ghana et l'Ouganda qui, a-t-il dit, «se sont sortis de la crise en libéralisant l'économie». Il a toutefois oublié de dire que ces deux succès stories africaines n'ont même pas atteint le niveau de développement économique qu'ils avaient réalisé il y a 25 ans, alors qu'ils mettaient en œuvre des politiques économiques nationalistes. Le fait est que ces pays ont subi de plein fouet l'agression économique, politique et même militaire (notamment dans le cas des pays d'Afrique australe comme l'Angola et le Mozambique). Comme quoi, si l'Afrique nationaliste a échoué dans son programme de reprise en main, ce n'était pas principalement à cause de mauvaises politiques économiques.



WIN MCNAMEE REUTERS

Le président des États-Unis, Bill Clinton, et le président d'Afrique du Sud, Nelson Mandela, ont serré la main de dignitaires lors d'une cérémonie au Cap, le 26 mars dernier. M. Clinton, à l'occasion de sa visite historique, a promis que les États-Unis aideraient l'Afrique du Sud à surmonter les problèmes économiques hérités de la période d'apartheid.

L'aide au développement à la poubelle

Du même souffle, le président Clinton a vanté les mérites de la diminution de l'aide au développement, passée de 1,3 milliard \$ US en 1994 à moins de 700 millions en 1997, une tendance similaire observée dans tous les pays riches, dont le Canada. Nelson Mandela a pour sa part vertement critiqué cette évolution, affirmant que la promesse d'investissements et de commerce ne pouvait se substituer à une aide immédiate et nécessaire. Entre-temps, a souligné M. Mandela, l'Afrique est injustement pénalisée du fait d'une dette de plus de 200 milliards de dollars, en bonne partie accumulée au temps de l'apartheid en Afrique du Sud ou par l'entremise de dictatures pro-occidentales comme celle de Mobutu dans l'ex-Zaïre. Le seul service de cette dette (33 milliards) représente 80 % des revenus tirés des exportations africaines et dépasse de loin les maigres retombées des quelques investissements étrangers qui restent microscopiques quand on les compare à ce qui se fait dans le reste du monde. Au minimum, a affirmé M. Mandela, l'aide devrait augmenter et servir à éponger cette dette que les populations n'ont pas à assumer.

Non à un monde unipolaire

À plusieurs reprises, le président américain s'est également fait dire par les leaders africains que les États-Unis n'avaient pas à dicter la politique étrangère de pays souverains ni à empêcher qu'ils établissent des relations avec Cuba, la Libye ou l'Iran. On lui a aussi fait savoir que certaines législations, comme l'infâme loi Helms-Burton qui accorde à la loi américaine des pouvoirs extraterritoriaux, sont inacceptables. Bref, le monde n'est pas la propriété privée de Washington. Au début de son périple, le président américain a été surpris de cette «audace»; aussi ses conseillers se sont-ils empressés de rectifier le tir en adoucissant le ton de ses discours. Mais cette confrontation a quand même fait ressortir le fait que des pays pour la plupart pauvres sinon très pauvres ont eu le courage de dire ce que tout le monde pense tout bas mais ne dit pas.

Comme quoi le reste du monde, à commencer par le Canada et les pays européens, n'a pas à se comporter en carpelette chaque fois que le président veut aller casser de l'Irakien parce que ses sondages sont en baisse...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies), à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphanie Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma), à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte, à l'information internationale: Jocelyn Arsenault (directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Marion Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Judith Lachapelle, Marie-Claude Petit (commis). **La documentation:** Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Marion Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING:** Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gylaine Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Claire Paquet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). **LA PRODUCTION:** Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. **SERVICE À LA CLIENTÈLE:** Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Marion Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. **L'ADMINISTRATION:** Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. **LA FONDATION DU DEVOIR:** Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

◆ LE DEVOIR ◆

ACTUALITÉS

Une nouvelle brique pour l'illustratrice de Caillou

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Une nouvelle brique est tombée sur la tête d'Hélène Desputeaux, l'illustratrice du personnage Caillou, la petite vedette de nombreux livres pour enfants. Alors que quatre dossiers l'opposent aux Éditions Chouette et à son editrice Christine L'Heureux sont toujours devant la justice pour déterminer à qui appartient le petit bonhomme, l'illustratrice vient de recevoir une nouvelle requête qui l'accuse, grosso modo, d'avoir mené diverses actions pour ternir la réputation de son ancien employeur.

La requête, déposée conjointement par Christine L'Heureux et les Éditions Chouette, allègue entre autres qu'Hélène Desputeaux a communiqué «à de multiples reprises avec les organisateurs du Salon du Livre de Québec pour tenter de nuire aux co-requérantes», a également parlé «avec des journalistes dans le but de ternir la réputation» des co-requérantes en obtenant que «des informations fausses et préjudiciables soient publiées dans les médias», et a «placardé l'ensemble des poteaux de services publics entourant le Salon du Livre de Québec» d'une affiche «méprisante», véhiculant des «informations fausses, vexatoires et humiliantes».

Toutes ces actions qui auraient été menées par Hélène Desputeaux auraient occasionné aux Éditions Chouette des problèmes de «perte de réputation» et de «perte de crédibilité» auprès d'organisations comme le Salon du Livre de Québec et auprès des banquiers avec qui la relation de confiance aurait été atteinte. Christine L'Heureux, pour sa part, invoque une «humiliation profonde et irréparable» parce qu'Hélène Desputeaux «continue de se prétendre la seule auteure de «Caillou», ce qui bien sûr signifie que Christine L'Heureux a menti à tous ceux à qui elle a prétendu qu'elle était la co-auteure du personnage».

Les Éditions Chouette et Christine L'Heureux réclament chacune 15 000 \$, plus 25 000 \$ pour l'editrice en dommages exemplaires reliés à une atteinte volontaire de la Charte des droits et libertés de la personne. De plus, par une ordonnance d'injonction permanente, les requérantes demandent qu'Hélène Desputeaux ou toute personne interposée cesse immédiatement toutes communications visant à discréditer les demanderesse auprès des organisateurs du Salon du Livre de Montréal, de Québec, ainsi que toute autre manifestation de même nature auxquelles participent les Éditions Chouette; auprès des banquiers et autres relations d'affaires de Chouette; et, finalement, «de ne plus communiquer, ni directement, ni indirectement avec quelque journaliste que ce soit pour se plaindre de sa relation financière avec la demanderesse».

«C'est la première fois de ma vie que je vois ça», a laissé tomber l'avocat de l'illustratrice, Normand Tamaro. Selon lui, c'est comme si on accusait sa cliente d'avoir «tenu le crayon» des journalistes pendant qu'ils écrivaient. Habituellement, selon l'avocat, ce sont les journalistes qui sont accusés d'avoir écrit un article tendancieux, pas ceux dont ils parlent.

Il n'est pas exclu qu'Hélène Desputeaux, qui ne s'est pratiquement pas expliquée publiquement depuis le début de la controverse, sorte de l'ombre et donne une conférence de presse pour donner sa version des faits. Normand Tamaro se demande maintenant comment il fera pour présenter l'événement. «Parce qu'on sait bien que le lendemain, on va se faire taper une injonction...»

La situation s'améliore

(PC) — La situation s'est améliorée hier sur l'ensemble du réseau hydrographique du Québec, en raison du temps frais et du peu de précipitations des derniers jours. Le niveau du fleuve et des rivières est resté stable ou a baissé au cours de la journée d'hier, ce qui a dégagé une marge de manœuvre suffisante pour laisser passer plus d'eau en provenance du lac Ontario par le barrage de Cornwall. Des personnes évacuées dans le sud du Québec ont même pu regagner leur domicile. Malgré tout, 3440 résidences étaient toujours inondées dans 108 municipalités de la province, forçant l'évacuation de 2400 personnes, a indiqué hier la Sécurité civile. Trente cours d'eau restaient sous surveillance et six segments de routes étaient toujours fermés à la circulation, principalement en Montérégie. Depuis 11h hier, le débit d'eau au barrage de Cornwall est de 5500 mètres cubes par seconde, soit 400 mètres cubes de plus que dans la nuit de dimanche à lundi.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Les anglophones n'ont jamais fait une véritable prise de conscience. Ça fait 30 ans qu'on demande What does Quebec want? mais on n'a jamais demandé What does English Quebec want?»

ALLIANCE QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE 1

conditions absolument non négociables [en matière de langue et de sécession]. Est-ce qu'on en a, des conditions? Les anglophones n'ont jamais fait une véritable prise de conscience. Ça fait 30 ans qu'on demande What does Quebec want? mais on n'a jamais demandé What does English Quebec want?»

Pour répondre à la question, Bill Johnson, 66 ans, a élaboré une plate-forme en six points qui sont autant de principes sur lesquels, dit-il, la communauté anglophone ne devrait jamais, ou n'aurait jamais dû, reculer. On y retrouve la reconnaissance de ce que l'anglais est et n'a jamais cessé d'être l'une des deux langues officielles du Québec, un accès élargi à l'école anglaise, la résistance «pacifique mais efficace» des anglophones en cas de sécession illégale du Québec (se traduisant notamment par le refus de payer des impôts), le droit inaliénable de demeurer Canadiens, une plus grande présence d'Alliance Québec sur le terrain et, enfin, une «réconciliation historique» avec la majorité francophone.

Réconciliation? C'est là que les critiques se font entendre, affirmant qu'au contraire la mise en œuvre des autres principes ne fera qu'agrandir le fossé. Pour Constance Middleton-Hope, 70 ans, élue il y a trois mois pour succéder à Michael Hamelin, le programme Johnson n'est rien moins qu'«utopique. On est une minorité, et on est fier de l'être. Ce qu'on demande, c'est d'avoir tout le respect et les services dus à une minorité, et qu'on cesse de dire que les anglophones du Québec sont la minorité la mieux traitée du monde. [...] Et puis, quand M. Johnson dit qu'il faut se réconcilier avec les francophones: ma première langue est le français. J'ai autant de réseaux francophones qu'anglophones. Presque tout le personnel d'AQ est parfaitement bilingue. On travaille beaucoup avec des groupes francophones, et on le fait tranquillement, doucement. Des alliances, ça ne se fait pas dans les médias ni sur la place publique», dit-elle.

Cette dernière allusion vise directement le style de la campagne Johnson, lancée à grands renforts d'affiches format géant présentant le visage du candidat et qui témoigne de sa volonté d'utiliser les moyens de communication modernes, d'être «un vendeur, un communicateur» qui «ne veut pas [se] perdre dans l'administration ni simplement aller devant l'Assemblée nationale lire un texte préparé par une compagnie de publicité comme ça a été le cas récemment. Les gens n'ont jamais pris Alliance Québec vraiment au sérieux: on va lui demander un commentaire, mais elle ne sait pas comment mobiliser l'opinion publique». En contrepartie, Mme Middleton-Hope se veut la candidate du pragmatisme, de la modération, qui travaille à régler les problèmes concrets de la communauté anglophone — accès aux soins de santé, gestion scolaire — plutôt que de «naiser en campagne électorale».

Mais la course, par-delà la forme, illustre à quel point les anglophones restent déchirés, deux ans et demi après le référendum, sur le fond. Outre qu'il souscrive à l'essentiel du programme du Parti Égalité — il préfère plutôt rappeler qu'il défend les mêmes idées depuis 1987 —, Bill Johnson incarne la mouvance radicale au sein de la communauté, celle qui a réagi avec colère à la mince victoire du NON et s'est cabrée en faisant mousser la thèse partitionniste. Elle n'est certainement pas majoritaire, peut-être même n'est-elle pas très nombreuse, mais elle parle fort et a un grand impact médiatique.

De même, M. Johnson dénonce le *lamb lobby*, ces anglophones modérés un peu trop enclins aux concessions à son goût et qui se trouvent en situation d'autorité, dont la direction d'AQ ferait partie. Une thèse, ou plutôt «des vieilles histoires inutiles qu'on radote», que Mme Middleton-Hope qualifie de «ridicules» mais que son adversaire impute à «un sentiment de culpabilité à l'égard de l'incompréhension et de l'arrogance des anglophones d'autrefois» courant chez les Anglo-Québécois d'aujourd'hui. Le martèlement des idées de l'élite francophone aurait ainsi fait son œuvre.

COPPS

SUITE DE LA PAGE 1

Ces deux événements sont pour le Canada autant d'occasions de «se trouver des alliés dans la promotion d'un marché pluraliste dans un monde de plus en plus monoculturel anglophone».

L'offensive de Sheila Copps en faveur du pluralisme culturel s'inscrit dans la foulée des discussions houleuses autour de l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI). Ébauché à l'OCDE à Paris en avril 1995, l'AMI garantirait aux entreprises qui choisissent d'investir à l'étranger le même traitement que celles du pays hôte. Au cœur des débats: cette volonté de traiter investisseurs étrangers et indigènes sur un pied d'égalité rendra-t-elle impossible toute politique culturelle, voire même toute subvention, comme l'alléguait la Conférence canadienne des arts en février?

L'exception culturelle et la pertinence encore aujourd'hui de réglementations protectionnistes n'ont pas manqué d'être évoquées à Birmingham. Hier matin, le magnat australo-américain des médias Rupert Murdoch s'en est vigoureusement pris aux télévisions publiques qui, selon lui, représentent le plus important obstacle à une saine concurrence.

«S'il y a une concurrence déloyale aujourd'hui, elle n'existe pas dans le secteur privé mais dans la télévision publique», a-t-il dit devant un parterre de responsables européens gouvernementaux et professionnels.

Invitée à prendre la parole, Sheila Copps voulait au contraire vanter l'exemple de la politique mixte canadienne qui favorise les intérêts privés tout en les obligeant à se plier à certaines réglementations.

«Le Canada est le seul invité non européen à Birmingham. On m'a demandé de parler de la grande réussite canadienne en matière de télévision, d'expliquer comment nous

sommes devenus le premier exportateur d'émissions pour la jeunesse et le deuxième exportateur télévisuel en général», raconte Mme Copps. «Les Européens ne connaissent pas les systèmes de quotas à la radio et à la télévision, continue-t-elle. Je voulais faire part de nos succès à cet égard.»

Même à l'heure où le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) se penche sur l'état de la radio commerciale au pays et remet en question les quotas de contenu francophone ou canadien? «Je n'ai pas encore reçu le rapport du CRTC. Il ne faut pas nécessairement présumer d'une baisse de quotas. Des quotas, ça se hausse aussi...» a laissé entendre Mme Copps.

Si le voisinage du Canada lui a fait prendre conscience depuis bonne lurette de la menace sur sa culture de plus puissant que soi, «l'Europe vient à peine de comprendre. Dans le cadre de l'AMI, l'an dernier, un petit tour d'horizon des capitales européennes m'a fait réaliser que seule la France parlait de la menace du monoculturalisme dans un contexte global. Par contre, ces jours derniers, à l'UNESCO, le débat a fait bouillir de neige. Quantité de pays, comme l'Italie, se sont rangés de notre côté.»

La Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement à l'UNESCO a pris fin jeudi avec l'adoption d'un plan d'action par lequel 140 États-membres se sont engagés à placer la culture et les politiques culturelles au centre de leurs stratégies de développement, à protéger les droits des minorités culturelles et à promouvoir les droits des artistes.

De son pèlerinage culturel en Europe, la ministre du Patrimoine canadien rapportera 41 accords de coproductions pour la télévision et le cinéma, aussi bien avec la Finlande qu'avec la Norvège.

Avec l'AFP

Michaud s'attaquera aux grandes entreprises

PRESSE CANADIENNE

Yves Michaud n'attendra pas bien longtemps avant d'élargir son combat aux grandes entreprises. Dès la semaine prochaine, il ira faire un tour à l'assemblée annuelle des actionnaires d'Alcan afin de prendre des notes, et peut-être même de poser quelques questions à la direction.

Il songe également à BCE, qui tiendra son assemblée annuelle en mai, et Bombardier, qui aura la sienne en juin.

M. Michaud a fait ces commentaires hier, à l'occasion du lancement de *Requins. L'insoutenable voracité des banquiers*, un essai sur les banques écrit par un économiste à la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Richard Langlois. Dans la préface qu'il a rédigée pour cet essai, M. Michaud écrit

que rien ne l'arrêtera. «Au dernier versant de ma vie, j'ai la ferme intention de l'employer, conscient de mes propres limites, au service de mes concitoyens, écrit-il. Un jour, qui sait, le peu que j'aurai gagné annoncera peut-être la leur de l'aube de temps nouveaux.» En entrevue, M. Michaud a déclaré que depuis ses derniers combats à la Banque Laurentienne et la Banque Nationale, des gens de partout au pays lui demandaient de les représenter lors d'assemblées générales de grandes entreprises comme Alcan, BCE, et même Shell.

Il a déclaré qu'il ne voulait pas se limiter au monde des banques et qu'il avait l'intention d'élargir sa lutte à certaines grandes compagnies. Il a notamment l'intention de choisir plus spécifiquement deux entreprises et de préparer des propositions pour les assemblées de l'année prochaine.

Car, ajoute M. Johnson, la réconciliation entre les deux communautés linguistiques peut accompagner une place plus grande faite à l'anglais dans la province. «Les francophones, les sondages le montrent, sont très ouverts à l'anglais, affirme-t-il. Ils font aussi preuve d'équité et croient qu'on ne doit pas avoir deux poids, deux mesures, se donner le droit de faire la sécession et le nier à d'autres. Quand des gens me disent que je vais m'aliéner la communauté francophone, je leur réponds qu'ils ne la connaissent pas. La communauté francophone est très ouverte, on le voit partout. Il n'y a que dans la mythologie que l'anglais est la réincarnation de Wolfe, des frères Kirke et de Lord Durham. L'idée voulant que tous doivent s'agenouiller devant la langue française n'est pas celle des Québécois, mais d'une petite élite qui a des problèmes.»

Pour Constance Middleton-Hope, une telle façon de penser incite à dire que «nous avons nos purs et durs, comme vous [les francophones] avez les vôtres». Mais la candidature Johnson — soutenue par Howard Galganov, entre autres — pourrait fort bien être tout sauf marginale: au cours du seul mois de mars qui vient de se terminer, quelque 1300 personnes ont adhéré à Alliance Québec, faisant gonfler ses effectifs (stagnants ou en baisse depuis un certain temps) de près de 40 %. Bien sûr, Bill Johnson attribue à sa seule arrivée cet afflux; quant à sa rivale, elle se dit «très contente» du dénouement, «parce ça a éveillé les gens» après l'apathie postréférendaire. «Mais les nouveaux membres ne sont pas tous des supporters de William Johnson», s'empresse-t-elle d'ajouter, évoquant la campagne d'adhésion mise sur pied par l'Alliance en février.

Ce sera donc à la toute fin de mai, à Montréal, que les délégués d'AQ feront un choix déterminant pour la suite des choses. Ou ils appuieront la continuité, ou ils feront un virage prononcé en se disant, comme le fait Bill Johnson que «si le diable lui-même parle anglais au Québec, il a sa place à la tête d'Alliance Québec, et je veux que le diable y soit».

LIVRES

SUITE DE LA PAGE 1

tant évidemment aucune indication pouvant les distinguer, ils empruntent un itinéraire défini qui varie régulièrement et demeurent en lien constant avec la préfecture de police.

À l'arrivée, même scénario. Les conservateurs de la bibliothèque lèvent un à un les scellés avant que les livres aillent s'empiler dans les quatre tours de verre qui dominent la Seine, où l'atmosphère est soigneusement réglée à 18 degrés, avec 50 % d'humidité.

Elles sont respectivement consacrées à la philosophie et aux religions, aux sciences et techniques, aux arts et à la littérature ainsi qu'au droit, à l'économie et à la politique. Dans l'antre de la bête, on trouve aussi des départements spécialisés dans les livres rares, l'audiovisuel et la recherche bibliographique.

Jacqueline Sanson, directrice générale adjointe de la BNF, reconnaît que, le jour où l'on déménagera la Bible de Gutenberg, on augmentera un peu les mesures de sécurité. Du moins, les conservateurs ne la lâcheront pas des yeux. Pas question qu'elle nous dise quel jour ce sera. «Afin de déranger le moins possible les chercheurs, c'est la fréquence de communication des collections aux chercheurs qui détermine l'ordre de leur déménagement.»

D'ici le 31 août, alors que les salles de lecture de Richelieu restent ouvertes, on déménagera donc les documents les moins demandés, comme les thèses, les publications officielles, les recueils et annuaires. Du 31 août au 7 octobre, les salles de lecture seront fermées et l'on pourra passer à la phase intensive du déménagement et transférer les documents les plus demandés (histoire de France, etc.). Seize camions par jour feront alors la navette.

Le 8 octobre, le rez-de-jardin de la nouvelle bibliothèque pourra enfin ouvrir ses portes. Jacqueline Sanson assure que, pendant les derniers mois du déménagement, un chercheur confortablement installé dans les nouvelles salles de Tolbiac pourra toujours demander, avant midi, un manuscrit copte ou un polar de San-Antonio et être assuré de le recevoir pile poil le lendemain matin à 9h.

À Tolbiac, les documents les moins demandés contempleront la Seine du haut des tours. Les autres seront près des salles de lecture. Pendant ce temps, le vieux bâtiment de la rue de Richelieu se consacrera aux manuscrits, aux estampes, aux photographies, aux cartes, aux plans et aux monnaies. Fin octobre, le déménagement se poursuivra encore pendant trois mois, avec des documents peu consultés. Une fois l'opération achevée, les grandes tours seront encore loin d'être pleines.

La vieille Bibliothèque nationale, ouverte en 1720 (et qui fut auparavant la bibliothèque royale), a fait l'affaire pendant plus de deux siècles et demi. La nouvelle est à peine ouverte qu'on a déjà calculé qu'elle sera pleine... dans 50 ans.